



se2009.eu

23 juin 2009

Programme de travail de la présidence suédoise de l'UE

du 1er juillet au 31 décembre 2009

Table des matières

1ÈRE PARTIE

| | |
|---|----|
| Relevons le défi | 2 |
| 1. Économie et emploi – une UE renforcée au sortir de la crise économique..... | 3 |
| 2. Le climat – un nouvel accord sur le climat est en place..... | 5 |
| 3. Justice et affaires intérieures – un Programme de Stockholm permettant de sauvegarder la sécurité et les droits des particuliers | 8 |
| 4. La stratégie pour la Mer Baltique de l'UE, un milieu marin plus propre et une région plus compétitive | 9 |
| 5. L'UE, son voisinage et le monde | 10 |
| 6. Un nouveau Parlement, une nouvelle Commission et le Traité de Lisbonne | 11 |

2ÈME PARTIE

| | |
|--|----|
| Priorités au sein de chaque formation du Conseil..... | 13 |
| 1. Questions horizontales pour une meilleure Union européenne | |
| Conseil « Affaires générales » | 14 |
| 2. L'UE en tant qu'acteur mondial | |
| CAGRE/Relations extérieures | 16 |
| 3. Agir sur le développement économique | |
| Ecofin – le conseil « économie et finances » | 21 |
| 4. Une Europe plus sûre et plus ouverte | |
| Le Conseil « Justices et affaires intérieures » (JAI) | 24 |
| 5. Plein emploi et santé | |
| Le Conseil « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs » (EPSCO) | 28 |
| 6. Une Europe compétitive | |
| Le Conseil « compétitivité » | 31 |
| 7. Vers une économie écoproformante | |
| Le Conseil « transports, télécommunications et énergie » (TTE) | 35 |
| 8. Utiliser les ressources sans les tarir | |
| Conseil « agriculture et pêche » | 38 |
| 9. Environment Council 9. Une Europe crédible pour l'environnement | |
| Le Conseil « environnement » | 41 |
| 10. Une qualité élevée pour une meilleure croissance | |
| Conseil « éducation, jeunesse et culture » | 44 |

| | |
|--|----|
| Annexe : Liste préliminaire des réunions prévues au conseil pendant la Présidence suédoise | 46 |
|--|----|

Relevons le défi

« L'Union européenne se trouve à un moment décisif de son histoire. Ensemble, nous devons gérer la crise économique et le chômage, mais nous devons également réunir tous les pays du monde pour lutter contre les changements climatiques. La présidence suédoise relève ces défis. » Fredrik Reinfeldt, Premier-ministre

La coopération européenne a rarement été plus importante qu'à l'heure actuelle. Nous vivons une époque où le monde change rapidement et où les **grands défis communs** doivent être affrontés au niveau mondial et régional. L'UE supprime les frontières et crée de nouvelles possibilités. Nous devons ensemble travailler pour une **Europe** qui prend ses **responsabilités** en matière d'**économie, de bien-être, d'environnement, de sécurité** et de **paix**. La coopération européenne doit être développée dans les domaines où elle a une valeur ajoutée.

La Suède assumera la présidence du conseil des ministres de l'UE au cours du deuxième semestre 2009. La vision de la Présidence est celle d'une **Europe forte et active**, où la responsabilité commune des défis d'aujourd'hui et de demain se trouve au cœur du travail, y compris concernant un dispositif de gestion des crises.

Les six prochains mois seront marqués par le changement et le renouvellement. Le Parlement européen récemment élu entamera ses travaux, et une nouvelle Commission sera nommée. Les conditions de la coopération seront modifiées si le Traité de Lisbonne entre en vigueur. Les défis les plus importants sont **l'économie, l'emploi et le climat** – des questions qui touchent chacun des citoyens européens. Les objectifs premiers de la présidence sont les suivants :

- **L'UE doit sortir renforcée de la crise économique.** Le monde vit l'une des crises financières et économiques les plus graves des temps modernes. La **situation économique** reste très délicates. Les finances publiques sont de plus en plus contraintes, et on prévoit une hausse du **chômage** à l'automne. Pour que l'UE soit en mesure d'affronter la crise de manière efficace, elle devra faire preuve d'une **capacité d'action** commune aussi bien dans le secteur économique et financier que sur le marché du travail. La présidence devra, avec les Etats membres, poursuivre ses efforts pour lutter contre les conséquences négatives de la crise sur la croissance et sur l'emploi, en se fixant l'objectif d'une reprise économique la plus rapide possible.

- **L'UE doit continuer à assumer ses responsabilités face aux menaces climatiques.** Le défi majeur de l'époque consiste à éviter la menace climatique et à lutter contre les changements climatiques. **Les changements climatiques** ont des conséquences graves pour les sociétés, les individus et les générations à venir. L'UE continuera de faire avancer les **travaux mondiaux en matière de climat**. La tâche de la présidence, avec ses partenaires, est d'œuvrer pour qu'un **nouvel accord sur le climat** soit adopté au cours de la Conférence internationale sur les changements climatiques qui se tiendra à Copenhague au mois de décembre.

Ces deux questions constituent un ordre du jour ambitieux pour l'UE. Mais elles constituent également l'occasion de renforcer la compétitivité de l'UE, de créer des

emplois et de contribuer à un environnement plus sain. L'ambition de la Présidence est de développer la collaboration entre les différents domaines politiques, de manière à pouvoir **conjuguer la croissance économique à une diminution des effets sur le climat et l'environnement**. Cela nécessite la mise au point d'instruments, une capacité d'innovation accrue et le renouvellement du monde européen de l'entreprise.

L'Europe se trouve face à plusieurs défis. L'UE doit continuer à évoluer vers une **Europe plus sûre et plus ouverte**. La Présidence souhaite développer la coopération transfrontalière pour protéger les **valeurs démocratiques** et les **droits de la personne**, et relever les défis auxquels l'Europe doit faire face. Des mesures fermes sont nécessaires pour lutter contre la **criminalité internationale**. L'UE doit créer une **politique** plus efficace en matière **d'asile et de migration**. L'objectif de la Présidence est de développer la coopération en matière de droit et d'affaires intérieures, et ce dans le cadre du **Programme de Stockholm** qui sera adopté au cours de l'automne.

Les pays autour de la **Mer Baltique** se trouvent aujourd'hui face à des difficultés communes, notamment la gestion des problèmes environnementaux graves et urgents dans la Mer Baltique. Il faut également faire de la région de la Mer Baltique un moteur de croissance et de développement. La Présidence entend développer la coopération régionale au sein de l'UE, la Mer Baltique servant de zone pilote. Grâce à l'application du cadre réglementaire commun de l'UE, **l'environnement** de la Baltique devra être amélioré, la **compétitivité** de la région renforcée. L'objectif de la Présidence est que l'UE adopte une **stratégie spécifique pour la Mer Baltique**.

La Présidence travaillera à renforcer **le rôle de l'UE en tant qu'acteur mondial**, avec un ordre du jour clair en matière de paix, de développement, de démocratie et de droits de l'homme. **L'élargissement** est le moyen le plus efficace pour promouvoir la paix, la démocratie et la prospérité au sein de l'Europe. Les travaux relatifs à l'élargissement se poursuivent.

L'un des points de départ des priorités suédoises est la coopération en trio avec la France et la République Tchèque, ainsi que le programme de 18 mois adopté en juin 2008. Au cours de l'automne, on travaillera de manière intensive sur les questions figurant à l'ordre du jour de l'UE. Les priorités des différentes formations du Conseil figurent en **deuxième partie du programme**.

1. Économie et emploi – une UE renforcée au sortir de la crise économique

La crise financière mondiale s'est abattue de plein fouet sur l'Europe. Dans son sillage, elle a entraîné une chute de la croissance, des faillites et une hausse du chômage. La crise économique et financière a occupé une place très importante dans l'ordre du jour de l'Union, et ce depuis que ses premiers effets se sont fait sentir. Grâce à une action commune, l'UE a contribué à éviter un effondrement financier. L'UE est convenue d'un plan de relance visant à lutter contre la récession, à réduire les conséquences sur l'emploi et à augmenter la compétitivité. La Présidence continuera le travail entamé sous les présidences françaises et tchèques. L'objectif

est de rétablir la **confiance** sur les **marchés financiers**, de **lutter contre les effets négatifs de la crise** sur la croissance et sur l'emploi, ainsi que de créer **des solutions à long terme** pour une croissance durable, pour l'emploi et pour des marchés ouverts.

Une période de crise implique des défis importants en matière de finances publiques. Une bonne discipline budgétaire permet un développement économique sain. Une question centrale consiste donc à discuter de la manière dont les Etats membres de l'UE peuvent **rétablir l'ordre** dans les **finances publiques**.

La crise économique est mondiale, elle nécessite des réponses mondiales. Le **G20** (les 19 économies les plus importantes et l'UE) est un forum important. À l'automne, le G20 traitera des questions relatives aux ressources allouées aux institutions financières internationales, à la réglementation et au contrôle des marchés financiers, à la lutte contre la concurrence fiscale déloyale et à l'augmentation des ressources de l'économie mondiale. La Présidence oeuvrera pour parvenir à une **position européenne commune** en prévision des réunions du **G20**.

Plus d'emplois, et plus d'actifs

Avec le ralentissement de l'économie, on prévoit d'autres plans sociaux et licenciements. Cela a des conséquences graves pour les particuliers comme pour la société dans son ensemble. Dans ce contexte de crises économique, nous devons agir de manière efficace pour limiter et pallier les effets. Nous devons éviter de répéter les erreurs commises par le passé, qui conduisent à une exclusion durable ou au fait que des gens quittent le marché du travail de manière anticipée. La Présidence accordera donc la priorité aux actions relatives à des **mesures** sur le **marché du travail** permettant de **limiter le chômage, de minimiser l'exclusion** et de **réintégrer les gens dans le marché du travail**, tout en posant les bases pour un **taux d'emploi élevé et durable** sur le long terme.

La politique de l'emploi relève de la responsabilité des Etats membres ; la valeur ajoutée de l'UE se trouve dans l'échange mutuel d'expériences, et dans les engagements à prendre des mesures au niveau national visant à accroître l'emploi des hommes et des femmes au sein de l'Union. À la fois au niveau européen et au niveau national, il est indispensable de gérer le chômage. Il faut faciliter **un retour rapide à l'emploi**, et à long terme, il faut renforcer **l'emploi du particulier** ainsi que sa position sur le marché du travail. Une **politique active de l'emploi** pour plus de **reconversion** et de **mobilité** sur le marché du travail de l'UE, une **correspondance plus efficace** ainsi qu'un **développement accru des compétences** et davantage d'**entrepreneurs** sont des facteurs importants dans la gestion de la crise de l'emploi, aussi bien à court terme qu'à long terme. S'agissant des entreprises, outre la stabilité financière et un accès facilité au **capital**, il convient de travailler à la **simplification des réglementations** et à la mise en place de **meilleures conditions** pour les petites entreprises.

Des marchés financiers efficaces grâce à une amélioration de la surveillance et de la réglementation

La crise actuelle n'aurait pas pris de telles proportions si les organismes de contrôle avaient été en mesure de prévoir les risques sur les marchés financiers. C'est pourquoi il faut établir de **nouvelles règles** et **renforcer les organismes de surveillance**. L'objectif de la Présidence est de parvenir à un accord sur la mise en place d'une **nouvelle structure de surveillance**, qui implique notamment la création d'un **organisme européen** chargé de **veiller à la stabilité** du système financier dans son ensemble. La nouvelle structure comprendra également une proposition pour un **système européen de surveillance financière au niveau microfinancier**, qui devra notamment assurer un contrôle plus efficace des banques transfrontalières et une coopération renforcée entre les autorités nationales de surveillance.

Croissance et emploi à long terme pour les dix prochaines années

Alors même que l'UE s'efforce de gérer la grave crise économique, il ne faut pas oublier les défis à long terme. C'est seulement grâce à un taux d'emploi élevé et à des finances publiques saine que nous pourrions garantir nos systèmes de protection sociale. La crise économique a démontré l'importance de **réformes à long terme** visant à **faciliter la reconversion**, la création de **nouvelles entreprises** et **d'emplois**. La crise constitue également l'occasion de créer une économie qui allie croissance et durabilité environnementale. La reprise sera fondée sur des **marchés ouverts, inclusifs et fonctionnels**, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union. Il faut faire en sorte que les consommateurs et les entrepreneurs puissent facilement bénéficier des avantages qu'offre le marché intérieur de l'UE. Un **environnement productif** avec des règles simples encourage la création et la croissance des entreprises. **La recherche et l'innovation** créent de nouveaux champs de développement. **Des marchés du travail** qui fonctionnent bien, avec des **systèmes modernes de protection sociale**, facilitent la reconversion des entreprises et des particuliers.

Dans les dix prochaines années, l'UE devra relever plusieurs défis de taille : réussir à se développer dans un contexte de **concurrence mondiale** accrue, rétablir l'équilibre de ses **finances publiques** et relever le défi que constitue le **vieillessement de la population**. Un nouveau plan stratégique et déterminé est indispensable pour parvenir à une croissance et à une prospérité à long terme. La Présidence entend contribuer à poser les bases de la **prochaine stratégie à long terme pour la croissance et l'emploi**, c'est-à-dire celle qui prendra la relève de la stratégie de Lisbonne. L'objectif des travaux en cours est de se mettre d'accord, pendant la présidence suédoise, sur les défis globaux et les orientations à suivre. La décision concernant la prochaine stratégie sera prise au cours de la présidence espagnole du premier semestre 2010.

2. Le climat – un nouvel accord sur le climat est en place

Les **émissions de gaz à effet de serre** augmentent, et les **changements climatiques** ont maintenant lieu **plus rapidement** que ce qu'indiquaient les prévisions

scientifiques. Le risque d'un changement irréversible du climat augmente tous les jours. Le **réchauffement de la planète** constitue une **menace environnementale** qui **nécessite des solutions mondiales**. Les émissions sont aussi néfastes quelle que soit leur origine géographique, et elles ont en commun d'avoir des conséquences très négatives sur la vie sur la planète. Pour réduire les émissions des gaz à effet de serre, tous les pays doivent s'investir. C'est un **défi** qui requiert une **communauté de vues sur les mesures à long terme**, dans l'ensemble de la société, aux niveaux local, national et international.

L'UE se fonde sur les estimations du GIEC des Nations Unies qui considère qu'il faut réduire de moitié au moins les émissions mondiales entre 1990 et 2050 pour **limiter l'augmentation de la température moyenne à deux degrés**. Cela signifie que le **monde industrialisé** doit réduire ses émissions de **25-40 pour cent d'ici à 2020**, et de 80-95 pour cent d'ici à 2050 par rapport au niveau de 1990. D'après le GIEC, il est également urgent de créer les conditions favorables à ce que **les pays en développement** puissent réduire leurs émissions de **15-30 pour cent d'ici à 2020** par rapport à ce que serait la situation si aucune mesure n'était prise.

La question climatique est un défi qui requiert coopération et action concertées, aussi bien en Europe que dans le monde. Si nous misons, à l'échelle mondiale, sur une reconversion conduisant à une dépendance moindre des énergies fossiles, nous pourrons nous **éviter des coûts importants à l'avenir** pour pallier les catastrophes climatiques. Les pays industrialisés ont le devoir d'ouvrir la voie dans la mesure où nos émissions de gaz à effet de serre sont plus importantes que dans les régions pauvres du monde, et que nous sommes dans une situation économique plus favorable.

Un accord mondial pour une réduction des émissions

La Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques se trouve au cœur des efforts internationaux en la matière. Presque tous les pays du monde participent à la Convention. Le protocole de Kyoto couvre les engagements des pays industrialisés en matière de réduction des émissions d'ici à 2012. Lors de la réunion des parties à la Convention à **Copenhague en décembre 2009**, une décision devra être prise concernant de **nouveaux engagements pour la période suivant 2012**. L'**objectif principal** de la Présidence consiste à prendre la tête de l'UE pour **convenir**, avec les **autres parties**, d'un **nouvel accord international sur les changements climatiques** lors de la réunion de Copenhague.

L'UE a été et reste un moteur dans les travaux préparatoires de la réunion de Copenhague. Pendant la présidence française, un **paquet législatif ambitieux** a été adopté, concernant la manière dont l'UE va affronter la menace climatique. L'UE a convenu qu'elle réduirait ses émissions de carbone de 30 pour cent d'ici à 2020 par rapport au niveau de 1990, si les autres pays industrialisés prenaient des engagements semblables. Dans le cas contraire, l'UE s'est engagée à réduire unilatéralement ses émissions de carbone de 20 pour cent d'ici à 2020 par rapport au niveau de 1990.

Dans le même temps, il est évident que l'UE, qui est responsable de 14 pour cent des émissions mondiales, **ne peut pas, seule**, lutter contre les changements climatiques. C'est la raison pour laquelle il est important de mettre en place un **nouvel accord mondial**.

Adaptation et financement pour que tout le monde puisse contribuer

Cependant, les négociations internationales doivent encore résoudre un certain nombre de questions épineuses. La première concerne la manière dont les pays industrialisés vont s'y prendre pour atteindre les objectifs de **réduction des émissions de 25-40 pour cent**. Des engagements adéquats et contraignants sur les réductions d'émissions dans les pays industrialisés sont nécessaires. Ensuite, il faut parvenir à un accord concernant les **limitations des émissions** dans les économies **émergentes**. Les efforts dans ces pays, à moyen terme, sont d'une importance capitale pour lutter contre la tendance mondiale d'augmentation des émissions, et pour avoir une chance d'atteindre l'objectif de 2°C. La troisième question concerne le **financement des mesures d'adaptation, des mesures de réduction des émissions** dans les pays en développement, ainsi que le **transfert de technologies** vers les pays en développement. Les mesures d'adaptation sont nécessaires pour gérer les dégâts que les changements climatiques ont déjà causés ou causeront. Il faut développer les marchés des droits d'émission et prendre des mesures basées sur le marché. Il faut en outre accroître les financements publics pour compléter. Plusieurs propositions sur la manière dont on peut générer, allouer et gérer les ressources nécessaires seront discutées au cours de l'automne.

Le rôle de l'UE

Une condition essentielle pour faire avancer les négociations est **l'unité au sein de l'UE**. L'Union s'est unie autour d'une politique climatique interne ambitieuse avec l'adoption du paquet énergie-climat. Il faut continuer à développer la politique de l'UE, notamment en ce qui concerne la question du **financement**, en particulier pour répondre aux attentes des pays en développement vis-à-vis de l'UE. Nous avons besoin d'un **accord large** pour la période suivant 2012. L'UE doit pouvoir entraîner les autres pays industrialisés et les encourager à réduire leurs émissions de manière importante. Pour préparer les négociations internationales, il faut de nouvelles prises de position au sein de l'UE. Le point de départ de la présidence consiste à œuvrer, dans une communauté de vues et dans le respect des relations internationales, pour la cohésion de l'UE et le maintien de la responsabilité de l'UE en tant que force motrice dans les négociations climatiques.

L'UE a un rôle important à jouer par rapport aux **pays en développement**, qui sont particulièrement exposés et vulnérables aux changements climatiques. Une question centrale, à la fois en prévision du sommet de Copenhague et à plus long terme, porte sur la nécessité d'un soutien efficace pour **faciliter l'adaptation** des pays et des personnes aux effets des changements climatiques. La Commission sur les changements climatiques et le développement, instaurée par le gouvernement suédois, constitue en l'occurrence une contribution importante. Au sein de l'UE la Présidence œuvrera en faveur de ces questions, qui sont également importantes pour

la mise en place de la coopération pour le développement des Etats membres et de la Commission européenne.

En outre, l'ambition de la Présidence est que l'UE, grâce à un leadership politique fort, agisse pour la transition vers une **économie éco performante**, où les conditions d'un renforcement de la croissance ainsi que le respect de l'environnement et du climat sont pris en compte. La Présidence lancera une discussion visant à permettre ce développement.

3. Justice et affaires intérieures – un Programme de Stockholm permettant de sauvegarder la sécurité et les droits des particuliers

La coopération européenne dans le domaine de la justice et des affaires intérieures s'est progressivement développée. Des lois et méthodes communes sont utilisées pour garantir une coopération transfrontalière en matière de justice. Un défi pour la Présidence consiste à **développer davantage la coopération** dans des domaines où la coopération au-delà des frontières nationales présente une valeur ajoutée.

L'ambition de la Présidence consiste à adopter un **nouveau programme de travail stratégique** pour **l'ensemble des politiques**. Le programme, qui sera le troisième dans son genre, devra fixer le cadre et les orientations de la politique européenne pour la période 2010-2014, en ce qui concerne les questions policières, frontalières et douanières, la justice, ainsi que la politique d'asile, de migration et de visa. La vision qui sous-tend le **Programme de Stockholm** est celle d'une Europe plus sûre et plus ouverte, dans laquelle les droits des personnes sont garantis.

L'Europe des citoyens

Dans des domaines qui touchent la **libre circulation** des personnes, la coopération européenne doit proposer des solutions aux problèmes quotidiens des personnes. Les citoyens européens sont de plus en plus nombreux à déménager au sein de l'Europe. Ils sont de plus en plus nombreux à travailler à l'étranger et à fonder une famille avec des ressortissants d'autres pays. C'est pourquoi il est important d'**accroître la transparence**, notamment en ce qui concerne les lois applicables s'agissant de faciliter la libre circulation.

Coopération pour lutter contre la criminalité

Les autorités de lutte contre la criminalité doivent pouvoir **coopérer au-delà des frontières**, aussi bien entre les Etats membres de l'UE qu'entre l'UE et le reste du monde, pour pouvoir lutter de manière efficace **contre la criminalité**. Les mesures visant à améliorer **l'échange** de connaissances et **d'informations**, ce qui est une condition préalable à la prévention, la détection des infractions pénales, et aux enquêtes en la matière sont d'une importance capitale. L'ambition de la Présidence est de faire en sorte qu'une lutte efficace contre la criminalité soit **équilibrée** par des mesures visant à **garantir les droits des particuliers**. La coopération européenne doit se concentrer encore davantage sur les mesures destinées aux particuliers, à garantir à la fois les droits de celui qui est soupçonné d'infraction pénale et de la victime.

Questions relatives à l'asile et aux migrations à l'avenir

L'UE a largement avancé dans l'élaboration d'une **politique commune en matière d'asile**. La Présidence travaillera pour mettre en place un système commun d'asile juste et transparent. Il est important que les règles communes soient appliquées conformément à ce qui est prévu dans les Etats membres, s'agissant notamment de l'accueil, des demandes de droit d'asile et des retours. Un autre objectif important concerne la création de règles communes relatives à la **réinstallation** visant à aider ceux qui ont besoin d'être protégés mais qui ne peuvent pas se rendre dans l'UE.

Tout comme les questions relatives à l'asile, celles qui concernent les **migrations** sont tout à fait prioritaires. La population de l'UE est de plus en plus âgée. Malgré le chômage, l'UE a besoin d'une **immigration de main d'oeuvre**, notamment à long terme. Le programme de Stockholm devra donc comprendre des mesures permettant une immigration accrue de main d'oeuvre dans les pays de l'UE. **L'effort global de l'UE** en matière de migration est un instrument important pour permettre de renforcer le rapport positif qui existe entre **migration et développement**, pour approfondir le dialogue et la coopération avec des pays tiers ainsi que pour lutter contre l'immigration illégale, sans pour autant supprimer la possibilité de demander l'asile.

4. La stratégie pour la Mer Baltique de l'UE, un milieu marin plus propre et une région plus compétitive

L'UE et ses différentes régions se renforcent mutuellement. La Présidence a l'ambition de **développer la coopération macro-régionale** de l'UE. L'objectif est d'adopter une **stratégie européenne pour la Mer Baltique**, qui devra permettre d'obtenir une mer plus propre, et de rendre la région plus dynamique du point de vue économique. Au fondement de la stratégie se trouve le fait que la région de la Mer Baltique doit relever des défis importants, qu'il sera plus facile d'affronter ensemble. Dans la mesure où huit des neuf pays qui bordent la Mer Baltique sont membres de l'UE, **le cadre réglementaire de l'UE** est le mieux adapté pour **gérer ces défis**.

Défis transfrontaliers qui doivent être résolus ensemble

L'un des grands défis concerne **la pollution** dans et autour de la Mer Baltique. La surfertilisation, l'efflorescence algale, l'épuisement des réserves halieutiques et la pollution sont des problèmes qui ne peuvent être résolus par un pays seul. La Mer Baltique est une mer intérieure d'eau saumâtre unique, et l'équilibre de son écosystème est fragile. La stratégie européenne pour la Mer Baltique a pour but d'accroître la coopération pour relever ces défis, par exemple en interdisant l'utilisation de détergents contenant des phosphates, en réduisant les effets néfastes des engrais et de manière générale, la contamination par les nutriments, ainsi que qu'un contrôle plus efficace de la pêche.

Un autre défi concerne le fait que le **potentiel de croissance** de la région n'est pas totalement exploité, et que la crise financière s'est fortement abattue sur le voisinage de la région de la Mer Baltique. Tout comme d'autres régions, la région de la Mer Baltique aurait beaucoup à gagner d'une meilleure coordination. Des investissements communs plus importants dans la recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat sont nécessaires. Nous pouvons le faire en facilitant les activités des petites entreprises, en supprimant les barrières commerciales et en regroupant les ressources. Les marchés de l'énergie, les infrastructures et les systèmes de transport doivent être développés conjointement. Il est également important d'investir dans les TI et les communications électroniques.

Un autre problème qui nécessite d'être traité ensemble est celui de la **criminalité transfrontalière**. Une meilleure coopération pour lutter contre la traite des êtres humains et autres formes de criminalité organisée est indispensable pour accroître la sécurité dans la région. En outre, la sécurité dans la Mer Baltique pourrait sans doute être améliorée par la mise en place d'une surveillance maritime.

Un nouvel instrument pour une coopération plus étroite

L'objectif est que la stratégie européenne pour la Mer Baltique devienne un **outil** comprenant des **mesures concrètes** qui auraient un impact réel sur le quotidien des populations. Ce modèle pourrait être une source d'inspiration pour les autres régions de l'UE. La stratégie devra regrouper les efforts européens, les instruments politiques et les ressources, en faveur de la région de la Mer Baltique, de son environnement et de sa compétitivité. La stratégie européenne de la Mer Baltique devra promouvoir et renforcer une **meilleure coopération, une meilleure application de la législation communautaire** et une **utilisation plus efficace des ressources européennes** existantes.

5. L'UE, son voisinage et le monde

L'UE a été créée pour **garantir la paix** et le **développement économique** en Europe. L'Union assume également de plus en plus sa responsabilité en matière de promotion de la **paix, de la stabilité** et du **développement** aussi bien dans son voisinage que dans d'autres parties du monde. À travers le dialogue, la négociation et les mesures d'incitation, l'UE devient un acteur mondial de plus en plus important.

Le rôle de l'UE dans le monde

La Présidence poursuivra les travaux visant à **renforcer l'UE en tant qu'acteur mondial**, avec un ordre du jour très clair en matière de promotion de la paix, du développement, de la démocratie et des droits de l'homme. Nous souhaitons développer la capacité d'action de l'UE en cas de **crises internationales** et renforcer la **coopération** avec des **partenaires importants**. Nous voulons contribuer à la **cohérence des efforts** en matière de politique étrangère et de sécurité commune et de politique commerciale et de développement.

Les relations que l'UE entretient avec ses voisins sont d'une grande importance. Les travaux se poursuivront pour développer la **politique européenne de voisinage**. Une attention particulière sera accordée à la mise en œuvre du **Partenariat oriental**. L'objectif est également d'approfondir la coopération avec les pays voisins de la région de la Méditerranée, notamment dans le cadre de l'**Union pour la Méditerranée**.

Sur la scène mondiale, la Présidence prendra acte du nouveau contexte favorisant un **dialogue transatlantique** approfondi. Il est important que l'UE renforce davantage son engagement vis-à-vis de l'**Afghanistan** et du **Pakistan**. Le rôle de l'UE au **Moyen-Orient** doit être développé. Nous devons disposer d'une capacité de gestion de crises en **Afrique**.

Le renforcement de la capacité **des pays en voie de développement** à gérer les **changements climatiques**, ainsi que le renforcement du soutien de l'UE à la **construction de la démocratie** dans les relations extérieures sont des questions importantes en matière de relations extérieures qu'il convient de mettre en avant.

La Présidence devra en outre accorder la priorité aux négociations commerciales ; il s'agit notamment de conclure rapidement le **Cycle de Doha**, mais également de faire avancer les **négociations sur la libéralisation des échanges**.

Pendant la Présidence, des sommets sont prévus avec un nombre de partenaires importants : l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, les Etats-Unis, l'Inde, la Russie et l'Ukraine.

Poursuite de l'élargissement

La poursuite du **processus d'élargissement** est d'une importance stratégique pour garantir la paix et le progrès dans une Europe ouverte et unie. Il est donc d'une importance cruciale que l'UE **respecte ses engagements** ainsi que les principes établis dans le domaine de l'élargissement. Le rythme du rapprochement de l'UE est déterminé par l'avancée des réformes dans les différents pays. Les négociations de la **Croatie** avec l'Union pourraient au cours de l'automne atteindre leur phase finale. La Présidence souhaite voir progresser les négociations d'adhésion avec la **Turquie**. Une résolution de la **question chypriote** devrait donner une impulsion forte au rapprochement de la Turquie de l'UE. La Présidence œuvrera également pour que le rapprochement se concrétise pour les pays des **Balkans occidentaux**, conformément aux progrès réalisés par chaque pays en matière de réformes ainsi qu'aux procédures établies.

6. Un nouveau Parlement, une nouvelle Commission et le Traité de Lisbonne

Les travaux de l'automne seront fonction de la situation institutionnelle, qui est particulière. Suite aux élections du mois de juin, un nouveau **Parlement européen** est en train de se former et une nouvelle **Commission** va être désignée. Si le **Traité de Lisbonne** est ratifié par tous les Etats membres, les bases du travail de l'UE s'en

trouveront modifiées. Le Traité de Lisbonne rendrait l'UE plus efficace et plus démocratique. La Présidence est fermement déterminée à œuvrer pour que le Traité aboutisse dans de bonnes conditions. Il faudra créer les conditions nécessaires à ce que le Traité de Lisbonne soit appliqué de manière fluide et fonctionnelle dès le début.

Au cours de l'automne, la Présidence travaillera en **étroite coopération** avec toutes les institutions et tous les Etats membres. La Présidence fera de son mieux pour être à la disposition du Parlement européen, pour mener des dialogues et des discussions sur les travaux du Conseil.

Conclusion

« C'est à présent la Suède qui porte le flambeau de l'UE. Notre ambition est d'atteindre des résultats sur un certain nombre de questions, en gardant toujours les intérêts de l'ensemble de l'Europe à l'esprit. Nous le ferons grâce à une Présidence ouverte et efficace, avec les citoyens au cœur des travaux. » Cecilia Malmström, ministre aux affaires européennes

L'Europe se trouve face à deux défis majeurs : la crise économique mondiale et les travaux visant à éviter les changements climatiques. La Suède, en tant que pays président, travaillera d'arrache-pied pour faire avancer ces questions ainsi que d'autres sujets importants. Le travail quotidien relatif à l'UE devra être **ouvert, efficace, et axé sur les résultats**. Ouvert, grâce à la transparence et à l'accessibilité, efficace en faisant avancer la résolution des questions importantes, et axé sur les résultats en oeuvrant pour que les objectifs soient atteints et pour la gestion des événements imprévus.

2^{ÈME} PARTIE – Priorités au sein de chaque formation du Conseil

1. Questions horizontales pour une meilleure Union européenne

Conseil « Affaires générales »

Le Conseil « affaires générales » traite les questions européennes trans-sectorielles et prépare les réunions du Conseil européen. Au cours de l'automne, plusieurs défis à venir seront sous les projecteurs : la gestion de la croissance et de l'emploi à long terme, la poursuite de l'élargissement de l'UE conformément aux exigences et aux principes établis, le développement durable de l'UE et le développement de la coopération macro-régionale à travers une stratégie pour la Mer Baltique. Le Conseil « affaires générales » est responsable des questions globales qui doivent être traitées avant l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne.

La stratégie européenne pour la Mer Baltique – une macro-région au sein de l'UE

Une tâche prioritaire pour la Présidence consiste à faire adopter une stratégie pour la Mer Baltique par l'UE. La stratégie européenne pour la Mer Baltique devra regrouper les efforts européens, les instruments politiques et les ressources existantes de manière transversale de manière à bénéficier à la région de la Mer Baltique, à son environnement et à son développement économique. La proposition de la Commission sera discutée lors d'une conférence ministérielle au mois de septembre tandis que la stratégie sera étudiée par le Conseil. L'objectif est **d'adopter la stratégie** lors du Conseil européen du mois d'octobre.

Poursuite de l'élargissement

L'**élargissement** constitue le principal instrument dont dispose l'UE pour créer une situation de stabilité, de démocratie et de prospérité en Europe. La poursuite du processus d'élargissement est d'une importance stratégique pour garantir la paix et le progrès dans une Europe ouverte et unie. Il est important que l'UE respecte ses engagements et les principes établis en matière d'élargissement. Le rythme du rapprochement de l'UE est déterminé en fonction des progrès effectués en matière de réformes dans les différents pays et par leur adaptation au cadre réglementaire de l'UE.

Sans pour autant renoncer aux exigences inhérentes à une adhésion à l'UE, la Présidence œuvre pour que les négociations entre la **Croatie** et l'UE puissent atteindre leur phase finale au cours de l'automne.

La Présidence souhaite voir progresser les négociations d'adhésion avec la **Turquie**. La résolution de la **question chypriote** constituerait une contribution importante dans le rapprochement de la Turquie.

L'évaluation de la Commission concernant l'avancée des réformes en **ancienne République yougoslave de Macédoine** dans le rapport de suivi de l'automne est au fondement de toute décision éventuelle concernant d'autres avancées dans le rapprochement du pays.

La Présidence œuvre pour que la perspective d'une adhésion se concrétise pour les pays candidats potentiels des **Balkans occidentaux**. Les demandes d'adhésion des pays de cette région seront soumises au Conseil pour que celui-ci prenne la décision de mandater la Commission pour qu'elle entame une évaluation (avis) conformément aux procédures établies. La Présidence s'attachera à soutenir le processus de réformes au Kosovo.

Une stratégie pour la croissance et pour l'emploi pour les dix prochaines années

La stratégie de Lisbonne est le cadre commun de l'UE pour créer une croissance durable et promouvoir l'emploi. Elle vise à assurer une stabilité macroéconomique, à renforcer la compétitivité en investissant dans la recherche et la formation, à améliorer l'environnement des entreprises, à améliorer le mode de fonctionnement du marché du travail et à renforcer la cohésion sociale. Au cours de l'automne, les travaux relatifs à la formation de la **stratégie pour la croissance et pour l'emploi** pour les dix prochaines années débuteront. L'ambition de la Présidence est de faire en sorte que cette nouvelle stratégie soit focalisée et qu'elle permette de relever les principaux défis à long terme : faire de l'UE une économie écoproformante capable d'atteindre les objectifs fixés en matière d'environnement et de climat, renforcer la compétitivité mondiale de l'UE grâce à des échanges commerciaux ouverts, lutter contre les effets d'une population vieillissante et rétablir des finances publiques durables. Sur la base des contributions de plusieurs formations du Conseil, le Conseil « affaires générales » préparera les discussions du Conseil européen et les conclusions sur les orientations de la future stratégie.

Une Europe durable

Le développement durable implique l'amélioration des conditions de vie tout en s'assurant que les générations futures puissent bénéficier d'un niveau comparable de qualité de vie et de bien-être. **La stratégie européenne pour la durabilité** met en évidence le rapport existant entre les questions environnementales, sociales et économiques. La Présidence effectuera, notamment sur la base d'une proposition de la Commission, un suivi de la stratégie pour la durabilité de l'UE ayant pour objectif **l'adoption**, au mois de décembre, par le Conseil européen, d'une **feuille de route pour l'avenir**.

Transparence au sein de l'UE

La transparence est essentielle pour la confiance, la légitimité et l'efficacité du secteur public. Ce que l'on appelle le **décret « transparence »** concerne tous les documents du Conseil, de la Commission et du Parlement européen, et signifie que tout citoyen jouit du droit de principe de prendre connaissance des rapports, ou de parties de rapport, dans la mesure où les informations ne sont pas confidentielles. La Présidence œuvre pour renforcer la transparence au sein de l'UE et l'objectif est **d'achever les négociations** concernant la révision du décret « transparence ».

Bien dépenser

Le **budget de l'UE** doit être adapté aux besoins actuels et aux **défis de l'avenir**. Cela nécessite des réformes et une révision des priorités des dépenses communes. La Présidence est prête à lancer un débat sur cette question dès que le rapport de la Commission sur l'examen budgétaire aura été présenté. La discussion notamment sur la future politique de cohésion, se poursuivra dans le cadre de l'examen budgétaire.

Réunions importantes :

- Conférence ministérielle sur la stratégie européenne pour la Mer Baltique et sur les stratégies macro-régionales, Stockholm, les 17 et 18 septembre.
- Ancrage local et régional de la stratégie de Lisbonne, 10 et 11 novembre à Göteborg.
- Conférence de haut niveau sur l'égalité des chances, la croissance économique et l'emploi, 15 et 16 octobre à Stockholm.
- Conférence « Sauvegarder le potentiel territorial », 10 et 11 décembre à Kiruna.

2. L'UE en tant qu'acteur mondial

CAGRE/Relations extérieures

L'UE joue aujourd'hui un rôle très important dans la promotion de la paix, de la démocratie, des droits de l'homme et du développement dans différentes parties du monde. Un dispositif permettant de réagir aux imprévus et de coordonner les actions de l'UE en situation de crise sera d'une importance décisive pour assurer le succès de la Présidence. Il est important d'utiliser tous les instruments de l'UE, des efforts militaires et civils de gestion de crise au dialogue et à la diplomatie dans le cadre de la politique extérieure et de sécurité commune, ainsi que les efforts de nature commerciale ou relatifs à la politique de développement. Un objectif des travaux prévus au cours de l'automne consiste à œuvrer pour une politique extérieure efficace et coordonnée, pour renforcer l'UE dans son rôle d'acteur mondial.

Les relations avec le voisinage

Les travaux visant à développer la **politique européenne de voisinage** sont prioritaires. La mise en œuvre du **Partenariat oriental** fera l'objet d'attentions particulières. Le partenariat vise à renforcer et à approfondir les relations de l'UE avec six voisins orientaux, à savoir l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldavie, l'Ukraine et le Belarus, ainsi qu'à promouvoir l'intégration européenne de ces pays dans des domaines importants comme le commerce, les migrations et la législation. La Présidence entend œuvrer pour que la mise en œuvre du partenariat oriental se soit accélérée et consolidée, notamment par le biais de la nouvelle coopération multilatérale, de négociations sur des accords d'association et de libre-échange ainsi que l'adoption de mesures visant à faciliter la mobilité des personnes.

Les négociations entre **l'UE et l'Ukraine** concernant un accord d'association, y compris les questions relatives au libre échange, seront prioritaires et constitueront une partie importante du sommet prévu. La présidence agira également pour une coopération approfondie avec les pays voisins de l'UE dans la **région méditerranéenne**, en s'impliquant dans les négociations de l'UE avec ces pays et dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée.

L'UE sera également renforcée dans son rôle d'acteur mondial par les progrès réalisés dans le processus d'élargissement et a des intérêts stratégiques importants par rapport à la résolution de la **question chypriote**. **Les Balkans occidentaux** sont importants dans une perspective de rapprochement de ces pays-là avec l'UE. Il est crucial de renforcer les forces réformatrices en Bosnie-Herzégovine. La Présidence agira de manière à renforcer le processus de réformes engagé au Kosovo ainsi que les relations du pays avec l'UE.

La Présidence agira également pour faire avancer les questions relatives à la **libéralisation de visa** pour les citoyens de la région des Balkans occidentaux et aux procédures de facilitation d'obtention de visa, la libéralisation de visa restant

l'objectif à long terme, pour les citoyens des pays compris dans le Partenariat oriental.

Les relations avec la **Russie** sont stratégiquement importantes. Un sommet entre l'UE et la Russie devrait avoir lieu à Stockholm. L'ambition est d'avoir un dialogue large et ouvert, et de faire avancer les négociations relatives à un nouvel accord de grande ampleur. Il convient également de poursuivre le dialogue en matière des droits de l'homme, du voisinage commun et des conflits gelés.

Coopération renforcée et rôle politique dans le monde

Le renforcement de la **coopération transatlantique** est d'une grande importance stratégique, notamment dans les efforts réalisés pour parvenir à une mondialisation durable. Il faut profiter des nouvelles conditions pour une coopération approfondie, avec la nouvelle administration américaine. La Présidence agira pour **développer et approfondir** la coopération économique et politique, en particulier en matière de climat et d'énergie, ainsi que de paix et de sécurité, de même que pour un marché transatlantique sans barrières commerciales. Un sommet Etats-Unis – Europe devrait avoir lieu à l'automne.

Les relations UE –**Brésil** seront à l'honneur puisqu'un sommet devrait avoir lieu à Stockholm.

La coopération de l'UE avec des pays **d'Asie** sera renforcée et approfondie. Des sommets devraient avoir lieu avec la Chine et l'Inde. Les négociations pour un nouvel **accord-cadre avec la Chine** ainsi qu'un **accord de libre-échange et d'investissement avec l'Inde** occuperont une place importante.

L'UE assume une responsabilité de plus en plus grande en tant qu'acteur mondial. Cela touche notamment les investissements et le dialogue concernant l'**Afghanistan**, qui occuperont une place de choix dans l'ordre du jour de l'UE, tout comme ses relations avec le **Pakistan**. Il est très important que l'UE renforce et consolide son engagement à l'égard de ces pays là, y compris dans une approche régionale. La situation au **Proche-Orient** et un rôle actif de l'UE dans les efforts de paix sont prioritaires. Les travaux concernant la solution à deux Etats – un Etat palestinien et un Etat israélien vivant en paix – et le respect des obligations internationales sont des points cruciaux. L'**Iran** nécessitera une attention toute particulière, s'agissant notamment de la question nucléaire. Il faut également mettre en place un dispositif de gestion de crise pour les conflits en **Afrique**. La mise en œuvre de la **Stratégie européenne pour l'Afrique** est également une question importante. Une sommet **UE-Afrique du Sud** est prévu.

La Présidence entend œuvrer pour que des progrès soient réalisés sur l'**Accord de partenariat économique** avec un grand nombre de pays en développement en Afrique, dans les Caraïbes et dans la région Pacifique.

Le droit international, les droits de l'homme, la démocratie et le principe de l'Etat de droit doivent marquer les travaux de la politique étrangère et de sécurité

commune de l'UE, y compris les dialogues avec les pays tiers et les questions de consolidation de la paix dans la coopération de l'UE avec l'ONU, l'OSCE et le Conseil de l'Europe, ainsi que la politique de développement de l'UE. La Présidence s'efforcera aussi de donner une plus grande visibilité à la politique européenne en matière de droits de l'homme.

La coopération de l'UE ainsi que son rôle en matière de **désarmement et de non-prolifération** ont pris de l'importance au cours des dernières années, et seront renforcés par le suivi de la stratégie de l'UE contre la prolifération des armes de destruction massive ainsi que par une action globale active de coopération avec ses partenaires.

Développement de la capacité de gestion de crise de l'UE

Le développement de la **capacité de gestion de crise de l'UE** constitue un volet important de l'objectif consistant à renforcer l'UE en tant qu'acteur mondial. Le but est de parvenir à une amélioration de la capacité de l'UE à agir dans des situations de crise, et donc de contribuer de manière plus efficace à la paix et à la sécurité internationales. La Présidence travaillera pour améliorer la disponibilité du dispositif civil et militaire de gestion de crise de l'UE, pour continuer à **développer ses capacités**, et pour une coordination plus efficace des **instruments de gestion de crise de l'UE**. La **coopération européenne dans le domaine de l'armement** doit être développée pour consolider la capacité européenne de gestion de crise. La Présidence accordera la priorité à la **coopération** entre l'UE et d'autres **organisations**, y compris l'ONU, l'OSCE, l'OTAN et l'UA. En outre, les travaux relatifs à la **sécurité**, au **développement** et aux **droits de l'homme** seront développés, de même que les travaux de l'UE en matière de médiation et de **réforme du secteur de sécurité**. La Présidence continuera de travailler à la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les **femmes, la paix et la sécurité**. Le suivi des **efforts de gestion de crise** en cours constituera une partie importante des travaux de la Présidence. La Présidence célébrera les dix ans de la politique européenne de sécurité et de défense.

Questions de développement relatives au climat et à la démocratie

Contribuer à faire en sorte que les **pays en développement** puissent lutter de manière efficace contre la pauvreté sous ses différentes formes, et relever les défis qui découlent de la **crise économique** mondiale et des **changements climatiques** sont des questions d'avenir d'une importance décisive. Les conclusions de la Commission sur les changements climatiques et le développement, créée par la Suède, constitue une contribution importante aux travaux visant à intégrer les mesures d'adaptation aux changements climatiques dans la coopération au développement ainsi qu'en vue de la conférence climatique de Copenhague. Il est important de renforcer le soutien de l'UE à la **construction de la démocratie dans le cadre des relations extérieures** dans la mesure où la démocratisation contribue à la diminution de la pauvreté dans toutes ses dimensions. L'ambition de la présidence est de créer un cadre cohérent et homogène pour optimiser l'efficacité du soutien de l'UE à la construction démocratique dans le monde. La Présidence travaillera

également sur des mesures concrètes visant à rendre la **coopération européenne au développement plus efficace**, et pour que les différentes politiques contribuent ensemble à un développement durable mondiale (**cohérence pour le développement**). Le **ralentissement économique** s'abat particulièrement fort sur les pays les plus pauvres et est l'exemple type du genre de questions qui doivent être traitées de manière transversale, sur différents domaines politiques.

Plus de libre-échange

Le libre-échange et l'ouverture contribuent à la croissance, à l'emploi et au développement. La conclusion rapide des **négociations** commerciales sous l'égide de l'OMC, le **cycle de Doha**, est particulièrement urgente à la lumière de la crise économique et des tendances protectionnistes. La Présidence oeuvrera aussi pour faire avancer, et si possible achever, les négociations relatives aux **accords de libre-échange** avec la Corée du Sud, l'Inde, l'Ukraine, le Conseil de coopération du Golfe, la Communauté andine de Nations et l'Amérique centrale. Une question capitale pour l'avenir concerne la manière dont on peut allier croissance et commerce de manière optimale. Les travaux seront axés sur le **renforcement** et le **développement** de la **dimension externe de la stratégie de Lisbonne**. Même les relations commerciales de l'UE avec les pays tiers doivent constituer une composante essentielle du successeur de la stratégie de Lisbonne. La Présidence œuvrera en outre pour que la **politique commerciale** sous-tende les efforts réalisés en vue de la **conférence climatique** de Copenhague. Les besoins accrus en termes de financement du commerce public suite à la crise financière doivent être satisfaits tout en respectant les dispositions des accords internationaux applicables. Les cadres réglementaires doivent être adaptés pour promouvoir la diffusion de technologies vertes, en particulier aux pays en développement.

Réunions importantes:

- Une réunion informelle des ministres des affaires étrangères (réunion Gymnich) se tiendra à Stockholm les 4-5 septembre 2009.
- Un dîner informel des ministres du commerce aura lieu à Bruxelles le 13 septembre.
- Une réunion informelle des ministres de la défense aura lieu à Göteborg les 28-29 septembre.
- Les Journées européennes pour le développement sont organisées à Stockholm les 22-24 octobre. Les ministres au développement international ainsi que d'autres y participeront.
- Un grand nombre de ce que l'on appelle des « réunions avec des pays tiers » auront lieu à Bruxelles, à New York, à Stockholm et dans d'autres endroits du monde, dans le cadre de la coopération très large de l'UE avec des pays extérieurs à l'Union et des organisations multilatérales.

3. Agir sur le développement économique

Ecofin – le conseil « économie et finances »

Les travaux seront marqués par la gestion de la crise économique et financière, notamment par les travaux visant à résoudre les problèmes sur les marchés financiers et à gérer la récession et l'augmentation du chômage. L'objectif est de rétablir la confiance sur les marchés financiers ainsi que l'ordre dans les finances publiques, tout en luttant contre les effets négatifs de la crise sur la croissance et l'emploi.

La crise économique et financière

L'économie européenne se trouve depuis l'automne 2008 face à des **défis** jamais vus dans les temps modernes. La conjoncture mondiale s'est largement détériorée. Les problèmes des marchés financiers ont entraîné des difficultés pour les entreprises et les ménages à contracter des emprunts. Ajoutons à cela une baisse de la demande mondiale et des incertitudes considérables, et on se retrouve avec la récession la plus grave depuis les années 1930.

L'UE et ses Etats membres ont agi ensemble pour lutter contre la crise sous toutes ses formes. Un certain nombre de mesures ont été prises pour assurer le fonctionnement du système financier. Celles-ci, grâce aux mesures adoptées par la Banque centrale européenne (BCE) et d'autres banques centrales, ont contribué à rétablir, en partie, la confiance dans les marchés financiers. Le Conseil européen a adopté en décembre 2008 un **plan de relance commun** visant à minimiser les conséquences de la crise sur la croissance et l'emploi dans l'UE. Une série de mesures a été adoptée dans les Etats membres, ce qui, associé au fait que l'on ait laissé les facteurs automatiques de stabilisation faire leur travail, a permis d'atténuer le ralentissement économique.

La mission principale de la Présidence est de mener les travaux de l'UE de manière à ce que les **marchés financiers** se remettent à **fonctionner** et pour **lutter** contre la **crise financière**. Il s'agit notamment d'effectuer un **suivi** des mesures qui ont été adoptées sur les marchés financiers, notamment les **programmes de garantie** pour les banques et la gestion des actifs toxiques. En outre, il convient d'effectuer un suivi et d'**évaluer** les **mesures de relance** adoptées par l'UE et les Etats membres, et de discuter de la manière dont **l'équilibre des finances publiques** peut être rétabli.

Les priorités des activités du Conseil Ecofin reflète la nécessité d'adopter des mesures de manière très large dans différents domaines politiques. La Présidence est **prête** à prendre d'autres initiatives si le besoin s'en fait sentir pour lutter contre la crise économique et financière.

La crise économique est mondiale. Le **G20** constitue un forum important de discussion et de prise de décision sur les réponses mondiales à apporter à la crise. Le G20 est constitué des pays qui représentent 85% de la production mondiale. Au cours de l'automne, le G20 s'attachera notamment à la question de l'augmentation des ressources des institutions financières. Dans le cadre du Conseil Ecofin, la

Présidence travaillera pour parvenir à une position européenne commune en vue des réunions du G20.

Surveillance et réglementation des marchés financiers

Les expériences tirées de la crise financière ont montré qu'il fallait améliorer la surveillance et la législation en vigueur. Il est important de renforcer le cadre réglementaire actuel et de créer un système solide visant à empêcher l'émergence de crises sur les marchés financiers. La nouvelle **structure** proposée pour la **surveillance** du **secteur financier** au sein de l'UE vise à renforcer la possibilité de détecter des risques susceptibles de mettre en danger la stabilité financière. Les changements concernent, entre autres, l'amélioration de la coordination, la coopération et l'échange d'informations entre les autorités, au niveau macro et micro.

Les propositions de la Commission impliquent un renforcement de la surveillance à ces deux niveaux. On propose notamment la mise en place d'un **organe commun à l'UE de surveillance macro-financière**. Un deuxième volet serait la création de trois **autorités européennes de surveillance micro-financière**. Ces autorités disposeront de compétence appropriées et devront en particulier garantir un meilleur fonctionnement de la surveillance des groupes financiers transfrontaliers en Europe. L'objectif est de parvenir à un accord politique sur ces propositions pendant la Présidence.

Des finances publiques durables à long terme

Il est particulièrement important en temps de crise d'utiliser les ressources de manière adéquate et de maintenir **les finances publiques en bon ordre**. Il est également important de faire en sorte que les mesures mises en œuvre pour lutter contre les problèmes à court terme ne soient pas contraires à ce qui est souhaitable à long terme.

La durabilité et la qualité des finances publiques est une question prioritaire. La discipline budgétaire visant à rétablir l'ordre des finances publiques permet de promouvoir un développement économique sain. Il est donc important d'appliquer le **pacte de stabilité et de croissance** de manière correcte et responsable. Il s'agit en outre de formuler une stratégie pour établir la manière dont les Etats membres peuvent résorber les déficits importants de leurs finances publiques et dont nous pouvons nous préparer à affronter les défis qui vont se présenter à l'avenir. Nous devons notamment continuer à travailler sur la manière dont nous relèverons les défis à long terme de l'économie tels que le **vieillessement de la population** et le financement de nos systèmes de protection sociale.

La politique de l'UE visant à promouvoir de manière durable la croissance et l'emploi dans les Etats membres est regroupée dans la **stratégie de Lisbonne**. Les ministres des finances évalueront les aspects centraux de la stratégie dans leur domaine de compétences et discuteront de l'élaboration de cette politique après 2010.

La Présidence prévoit également un échange d'expériences et de connaissances autour des **travaux budgétaires pratiques**. Cela vise à renforcer le processus budgétaire dans les Etats membres de l'UE, ce qui constitue un fil rouge dans les travaux à long terme pour renforcer la qualité et la durabilité des finances publiques.

Climat

Une question hautement prioritaire consiste à contribuer à la poursuite des négociations climatiques. Un aspect fondamental concerne le **financement** des réductions d'émissions et **les mesures d'adaptation**. Des mesures économiques, comme la taxe carbone et l'échange des droits d'émission, ont un rôle central à jouer pour résoudre les problèmes climatiques. Pour que l'UE soit en mesure d'atteindre ses objectifs en matière de climat et de politique énergétique, ainsi que pour devenir une économie écoproformante, les mesures économiques doivent être correctement élaborées. La Présidence lancera donc une discussion sur la manière dont nous pouvons au mieux utiliser ces **mesures économiques dans la politique climatique**, notamment celles mentionnées ci-dessus.

Autres questions

Une tâche importante consiste à œuvrer pour que le Conseil et le Parlement européen se mettent d'accord sur le **budget annuel de 2010**. En outre, on continuera à travailler à la mise en place d'un **marché intérieur des paiements** au sein de l'UE. D'autres points importants à l'ordre du jour concernent l'harmonisation des règles de **facturation de la taxe sur la valeur ajoutée, la bonne gouvernance dans le domaine fiscal** (en particulier l'imposition des revenus de l'épargne) ainsi que la **lutte contre les fraudes fiscales**.

Réunions importantes:

- Une réunion informelle Ecofin aura lieu à Göteborg les 1^{er} et 2 octobre. Les gouverneurs des banques centrales européennes y participeront également.
- Réunion informelle avec le Comité des services financiers (CSF) à Stockholm le 10 juillet.
- Une réunion informelle des ministres chargés de l'administration en ligne ainsi qu'une conférence sur l'administration en ligne auront lieu à Malmö du 18 au 20 novembre.

4. Une Europe plus sûre et plus ouverte

Le Conseil « Justices et affaires intérieures » (JAI)

La mondialisation des dernières années a entraîné des changements et des évolutions positives pour la société dans son ensemble. La mobilité accrue et les nouvelles technologies portent en elles de grandes opportunités, mais également des défis. Une coopération transfrontalière efficace est essentielle pour pouvoir gérer les flux migratoires et promouvoir les effets positifs de l'immigration. La coopération transfrontalière, à la fois entre les Etats membres de l'UE et entre l'UE et le reste du monde, est également indispensable pour pouvoir lutter de manière efficace contre la criminalité transfrontalière. La Présidence suédoise a lieu à une période importante. Un nouveau programme de travail stratégique (le programme de Stockholm) concernant l'ensemble du domaine va être élaboré. Une composante importante de ce futur programme consiste à créer un meilleur équilibre entre les mesures visant à garantir la sécurité et les mesures visant à sauvegarder les droits des personnes.

Des droits pour les citoyens

Pour le quotidien de nombreux citoyens, il est capital de créer une plus grande prévisibilité juridique. Si des problèmes de **droit civil** surviennent lorsque l'on déménage au sein de l'UE ou que l'on détient une propriété dans un autre Etat membre, cela peut en pratique entraver la libre circulation. Il convient d'entamer des négociations sur **un règlement relatif aux successions et aux testaments**. Le règlement comprendra notamment des règles sur un certificat européen de succession et sur le droit national devant être appliqué. L'examen du **Règlement Bruxelles-I** concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale devra également avoir lieu. Un projet important en matière de droit concerne **l'e-justice européenne**, dont l'objectif est de lancer un portail Internet européen avant la fin de l'année. Le portail permettra notamment de rechercher des informations sur les lois et les procédures judiciaires dans les différents Etats membres.

La coopération au sein de l'UE en matière de **droit pénal** est fondée sur le postulat que les Etats membres ont une confiance mutuelle dans leurs systèmes juridiques. Le principe de reconnaissance mutuelle et d'application mutuelle des jugements et décisions est essentiel. Pour que ce système devienne plus efficace, il faut des mesures de confiance. Il faut par exemple renforcer les droits de la personne soupçonnée d'infraction. Au cours de l'automne, des négociations auront lieu sur les **règles minima sur le droit à des services d'interprétation et de traduction** pour celui qui est **soupçonné d'infraction**. La Présidence fera également avancer les travaux concernant le soutien et l'information de celui qui est exposé à une infraction, quel que soit le pays de l'Union dans lequel l'événement survient, et négociera les conclusions du Conseil sur **une stratégie coordonnée de soutien aux victimes**.

La lutte contre la criminalité

La coopération européenne est essentielle dans la lutte contre la criminalité organisée transfrontalière. La coopération doit être développée entre les acteurs répressifs, notamment les services nationaux de police, les douanes et les procureurs d'une part, et l'unité de coopération judiciaire de l'UE **Eurojust** et les services de police **Europol** d'autre part. Un échange d'informations plus efficace est au fondement de ces travaux, et la Présidence entend présenter une proposition de **stratégie pour l'échange d'informations**. Des propositions seront également présentées pour que l'**accréditation des activités de laboratoire** relatives à l'ADN et aux empreintes digitales devienne obligatoire dans l'ensemble de l'Union. Le **contrôle aux frontières** des Etats membres est également un outil important dans la lutte contre la criminalité transfrontalière. Le **nouveau système d'information de Schengen** aura une grande importance en matière de coopération internationale entre les autorités répressives et de contrôle aux frontières, et la Présidence accordera la priorité à ces travaux.

Il est indispensable d'accroître les échanges d'information entre les autorités des Etats membres de l'UE pour lutter contre la criminalité. La Présidence entend œuvrer pour la mise en place de mécanismes de gestion de l'information de manière juste, en garantissant l'intégrité de la personne.

La Suède, en collaboration avec d'autres Etats membres, prendra l'initiative de présenter une proposition sur la **transmission des procédures répressives**, ce qui impliquerait qu'une personne soupçonnée d'infractions dans un pays puisse être traduite en justice dans un autre pays. Le motif pour lequel les procédures répressives sont transmises se justifie par le fait que celles-ci doivent avoir lieu à l'endroit le plus adapté, par exemple dans l'Etat où le suspect est domicilié ou dans l'Etat où le suspect a déjà été jugé pour une autre infraction.

La Présidence travaillera aussi à développer l'échange des connaissances en matière de criminalité et de méthodes visant à la prévenir, en particulier s'agissant du type de criminalité ayant une influence sur le quotidien des citoyens. L'initiative visant à renforcer le réseau européen de prévention de la criminalité, **REPC**, sera adoptée.

Une question importante qui se posera pendant l'automne concerne la révision de la réglementation européenne en matière **d'exploitation sexuelle des enfants et la pédopornographie** (y compris le « grooming ») et de **lutte contre la traite des êtres humains**. De nouvelles décisions cadre en la matière seront négociées. En outre, l'UE devrait adopter un plan de mesures concrètes pour la coopération avec les pays d'origine et de transit de la traite des êtres humains. Une conférence ministérielle sur la traite des êtres humains aura lieu à Bruxelles avec la participation notamment de tous les pays de l'UE, de la Russie, de l'Ukraine, des Balkans occidentaux et des Etats-Unis.

Les attaques terroristes ayant frappé l'Europe et le monde ces dernières années ont entraîné une **coopération européenne** approfondie en matière de **lutte contre le terrorisme**. La Présidence continuera de travailler sur la base des plans d'action qui ont été adoptés au sein de l'UE. De nouvelles expériences, des connaissances et les

meilleures pratiques doivent marquer la coopération. Il y a des leçons à tirer de projets nationaux couronnés de succès et visant à développer des mesures préventives pour lutter contre la radicalisation et le recrutement des groupes extrémistes violents.

Renforcement de la capacité de prévention et de gestion des crises et des catastrophes

La capacité de l'UE à gérer les **crises** et les **catastrophes** s'est améliorée au cours des dernières années, mais il est nécessaire de développer la coopération. La Présidence s'efforcera de créer une UE plus sûre en minimisant les risques de crises et de catastrophes et en adaptant la capacité européenne à les gérer. Des efforts sont réalisés pour développer le travail des Etats membres et celui de l'UE concernant la **prévention** des crises et des catastrophes. Les travaux pour accroître les compétences de l'UE et pour renforcer la coopération dans le but de prévenir et de gérer des événements NRBC (nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique) font partie des objectifs en matière de protection civile. La Présidence traitera la communication de la Commission relative aux **mesures de prévention du terrorisme** dans les domaines NRBC. Le but est de se mettre d'accord sur la manière dont il convient de continuer à développer ce domaine.

Une politique commune en matière d'asile et de migrations

L'UE a pris la décision de mettre en place un **système d'asile** commun ouvert et juste. L'ambition de la Présidence consiste à la poursuite de l'harmonisation de la législation en matière d'asile. À la rentrée, la proposition de directive visant à mettre en place **un accueil plus équitable des demandeurs d'asile** dans l'UE fera l'objet de nouvelles négociations. La proposition comprend notamment des décisions relatives à l'accès du demandeur d'asile au marché du travail. Pour que le système d'asile reste crédible, des décisions justes sont indispensables concernant le retour de ceux qui se voient refuser leur demande d'asile et doivent rentrer dans leur pays d'origine. Parallèlement à cela, il faut un soutien à l'accueil des réfugiés dans les régions extérieures à l'UE. **Le Programme commun de l'UE pour la réinstallation** est un exemple de soutien important.

L'UE doit s'efforcer de devenir une destination plus attirante pour **l'immigration de main d'œuvre**. Les travaux visant à créer des règles communes continueront pendant l'automne. Les rapports entre **migration et développement** sont essentiels pour une politique durable et de long terme. Les effets positifs des migrations sur le développement, à la fois dans les pays d'origine et de destination et pour les migrants eux-mêmes doivent être mis en avant dans la coopération avec les pays tiers. Cela se fera dans le cadre des **efforts globaux de l'UE pour la migration**, où les partenariats avec des pays tiers constituent un instrument important pour la mise en œuvre de ces travaux.

La coopération au niveau européen est également d'une importance capitale pour la **politique en matière de visas**. Des règles communes sont nécessaires, permettant de faciliter le contact entre les gens. La Présidence veut contribuer à l'introduction sans heurts du VIS, le **système d'information pour les visas**, en décembre 2009. Le VIS

facilitera l'examen des demandes de visa grâce, par exemple, à des exigences d'empreintes digitales et de photos. Un Code commun des visas sera adopté en 2009.

Renforcement de l'intégration à travers l'échange de connaissances et d'informations

Une politique d'intégration efficace est nécessaire pour assurer les droits de l'homme et pour réaliser le potentiel des populations migrantes. Le point de départ de la coopération européenne en matière de politique d'intégration est le principe de la compétence nationale des Etats membres. **Les politiques d'intégration** des Etats membres doivent être renforcées par un échange actif des connaissances et des expériences au niveau européen fondé sur les principes de base communs en matière d'intégration. La coopération européenne doit contribuer à des politiques ambitieuses des Etats membres conformément aux conclusions du Conseil sur l'intégration du mois de novembre 2008. La Présidence entend faire en sorte que des indicateurs comparables soient identifiés au niveau européen pour permettre un suivi des résultats de la politique d'intégration.

Réunions importantes:

- Réunion informelle des ministres de la justice et des affaires intérieures du 15 au 17 juillet à Stockholm. La réunion sera consacrée à des discussions sur un nouveau programme de travail stratégique relatif à la coopération judiciaire et intérieure pour la période 2010-2014.
- La conférence « La justice européenne dans l'optique du citoyen » sera organisée les 22 et 23 juillet à Stockholm. La conférence portera sur l'accès de la personne à la justice au sein de l'UE.
- La conférence sur l'immigration de main d'œuvre et son potentiel de développement à l'ère de la mobilité aura lieu les 15 et 16 octobre à Malmö.
- La conférence ministérielle « Vers une politique européenne globale en matière de traite des êtres humains » se tiendra les 19 et 20 octobre à Bruxelles. Elle réunira des participants de l'UE, des pays de la PEV, de Russie, des Etats-Unis et d'autres.
- La conférence sur « l'intégration des nouveaux immigrants - plein phare sur les incitatifs et le travail » se tiendra du 14 au 16 décembre Malmö.

5. Plein emploi et santé

Le Conseil « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs » EPSCO)

Le plein emploi pour les hommes et les femmes et une baisse de l'exclusion grâce à une poursuite des réformes structurelles seront au cœur des travaux. Le fait d'être en bonne santé est un élément décisif, pour des raisons aussi bien économiques que sociales. Ces objectifs sont nécessaires pour que l'UE puisse gérer les défis à court terme qui prennent la forme d'une hausse du chômage et les défis à long terme comme la mondialisation et le vieillissement de la population européenne. Le travail de la Présidence en matière d'emploi, de politique sociale, de santé ainsi que d'égalité des chances sera orientée en fonction de cela.

Pour le plein emploi et la réduction de l'exclusion

Le travail constitue la base la plus fondamentale pour le bien-être économique et social, aussi bien pour les individus que pour la société. À court terme, les mesures pour accroître le taux d'emploi sont cruciales. À long terme, il est nécessaire de sauvegarder le potentiel européen de main-d'œuvre et de mettre plus d'Européens au travail. L'UE n'a pas les moyens d'avoir une partie de la population exclue du marché du travail. Il faut créer une base stable pour protéger les marchés du travail et les systèmes de protection sociale en Europe. Compte tenu de la conjoncture actuelle, nous ne pouvons pas, à court terme, minimiser les effets d'un chômage en hausse en enfermant les personnes dans un système qui entraînerait une exclusion permanente. La Présidence s'efforcera de trouver des solutions qui permettent d'atténuer les effets négatifs d'un ralentissement de la croissance de l'emploi et qui permettent de poursuivre les réformes pour créer des marchés du travail plus forts et plus inclusifs. Une politique active de l'emploi, ainsi qu'une politique active de sécurité sociale sont des volets importants. La Présidence travaillera au cours de l'automne pour garantir que l'UE agisse de manière coordonnée et responsable pour sauvegarder l'emploi et les systèmes de protection sociale en Europe à long terme. La Présidence tendra vers l'objectif du **plein emploi et de marchés du travail plus inclusifs** dans le cadre des travaux du Conseil EPSCO. L'objectif consiste à adopter des **conclusions** en vue du Conseil européen sur la nouvelle stratégie européenne pour la croissance et pour l'emploi pour les dix prochaines années, c'est-à-dire la prochaine stratégie de Lisbonne.

Promouvoir une bonne santé

La santé des citoyens européens est capitale. Il faut des mesures préventives. Les négociations relatives la proposition de **directive sur la mobilité des patients**, qui vise à accroître les possibilités des patients de demander et de bénéficier de soins médicaux et de soins dentaires dans un autre pays de l'UE est l'une des priorités de l'automne. Parmi les questions importantes qui seront soulevées pendant la présidence, notons les conditions de remboursement au patient en cas de soins transfrontaliers et les secteurs qui feront à l'avenir l'objet d'une coopération entre les pays de l'UE en matière de santé. Il faut également, pour le bien des patients, renforcer la **coopération sanitaire en ligne** au sein de l'UE.

L'UE doit être prête à gérer les défis sanitaires actuels. L'un de ces défis est la **résistance aux antibiotiques**. Les problèmes liés aux bactéries qui ne sont plus traitables par antibiotiques augmentent dans le monde entier. Sans accès à des antibiotiques efficaces, des maladies ordinaires peuvent devenir une menace de mort. L'ambition de la Présidence est que des décisions soient prises pour rechercher des moyens innovants permettant d'assurer le développement de nouveaux antibiotiques. L'épidémie de **grippe A (H1N1)** devra être gérée pendant la présidence. Une conférence regroupant des spécialistes aura lieu, au cours de laquelle les experts en épidémiologie de l'UE discuteront de leurs expériences et de la nécessité de mesures supplémentaires.

Un autre défi est celui des contrefaçons de médicaments. La Présidence cherchera à obtenir des avancées sur le **paquet pharmaceutique** qui touche notamment la surveillance sécuritaire des produits pharmaceutiques. Une autre question est celle de la mise en œuvre de la **stratégie de l'UE pour lutter contre les méfaits de l'alcool**. La Commission devrait remettre son premier rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie aux niveaux national et européen. L'objectif est de garantir à long terme les mesures préventives par rapports aux séquelles causées par l'alcool.

Un vieillissement dans la santé et dans la dignité

Le fait qu'une part croissante de la population soit âgée constitue un défi et une opportunité pour tous les pays de l'UE. L'objectif de la Présidence est d'accroître les possibilités d'un **vieillissement dans la santé et la dignité** pour les personnes âgées de l'UE. Pour atteindre cet objectif, il est notamment important de parvenir à une meilleure coopération des professionnels de la santé et du secteur social et de mettre la personne âgée au cœur de ces activités. La Présidence aspire à trouver des solutions de coordination et de coopération et de mettre en avant certains exemples réussis dans différents pays de l'Union. Grâce à cette initiative, la Présidence souhaite inscrire les questions liées aux personnes âgées à l'ordre du jour de l'UE.

Une véritable égalité des chances et une meilleure protection contre la discrimination

L'UE doit pouvoir sauvegarder le potentiel des femmes et des hommes de manière plus efficace pour garantir la croissance et le développement. **L'importance de l'égalité des chances pour la croissance économique** et l'emploi sera au cœur des travaux des ministres de l'égalité des chances. Des avancées en matière d'égalité des chances contribuent à une société caractérisée par la cohésion sociale, un taux élevé d'emploi et une croissance économique durable. Parmi les autres questions importantes, citons les efforts visant à lutter contre la violence des hommes envers les femmes ainsi que le suivi du plan d'action des Nations Unies pour l'égalité des chances, **la plateforme de Pékin**. La Présidence rendra compte de l'évolution dans les Etats membres de l'UE au cours des cinq dernières années dans les domaines concernés par la plateforme de Pékin. La Présidence œuvrera en outre pour l'adoption de décisions concernant deux propositions de directives qui devraient

d'une part donner de meilleures possibilités **d'allier travail et vie de famille**, d'autres part accorder une meilleure protection en termes de santé et de protection : **le traitement équitable des femmes et des hommes qui sont des travailleurs indépendants** ainsi que des mesures visant à **améliorer la sécurité et la santé sur le lieu de travail des salariées enceintes**, venant de donner naissance ou allaitant.

La lutte contre toutes les formes de discrimination est une priorité. La Présidence œuvrera pour l'adoption de la **directive sur le traitement équitable des personnes** sans distinction de confession ou de conviction, de handicap, d'âge ou de préférence sexuelle.

Réunions importantes :

- Une réunion informelle des ministres aura du 6 au 9 juillet à Jönköping. La première partie de la réunion, les 6 et 7 juillet, sera consacrée à l'alcool et à la santé, à la résistance aux antibiotiques et à la santé en ligne. La seconde partie, les 8 et 9 juillet, concernera la réduction de l'exclusion.
- La conférence « Vieillir en santé et dans la dignité » est prévue les 15 et 16 septembre à Solna/Stockholm.
- La conférence d'experts sur la résistance aux antibiotiques est prévue le 17 septembre à Stockholm.
- La conférence d'experts sur le thème de l'alcool se tiendra les 21 et 22 septembre à Stockholm.
- La 8^{ème} Table ronde européenne sur le thème : « Pauvreté et exclusion sociale » aura lieu les 15 et 16 octobre à Stockholm.
- La Conférence de haut niveau sur l'insertion sur le marché du travail aura lieu les 26 et 27 octobre à Stockholm.
- Conférence sur l'égalité des chances pour la croissance économique et pour l'emploi, les 15 et 16 octobre à Stockholm.
- Sommet de l'égalité, les 16 et 17 novembre à Stockholm.

6. Une Europe compétitive

Le Conseil « compétitivité »

L'Europe dispose d'une opportunité unique d'ouvrir la voie vers une croissance durable à long terme en faisant la transition vers une économie éco performante. Les conditions préalables sont un marché unique fonctionnel, caractérisé par l'ouverture, un environnement favorable aux entreprises, en particulier aux petites et moyennes entreprises, une réduction des charges administratives, une protection commune des consommateurs et le libre-échange. Les ressources utilisées pour la recherche et l'innovation doivent rester de bonne qualité et être allouées de manière plus efficace pour contribuer davantage au renforcement de la compétitivité de l'Europe. La future stratégie pour une croissance durable et pour l'emploi doit être fondée là-dessus, pour constituer, avec un accord mondial sur les changements climatiques à Copenhague, le fondement d'un développement économique durable à conditions égales.

Reprise économique et transition vers une économie écoproformante

La mise en œuvre du **plan d'action pour la reprise économique** se poursuivra pendant l'automne. Le plan d'action vise à créer une augmentation de la demande et à faciliter les bons investissements, en mettant l'accent sur le passage à une économie écoproformante et un renforcement du marché intérieur. En facilitant l'émergence de nouveaux secteurs de croissance, des emplois sont créés, et parallèlement, ces efforts contribuent à faire en sorte que l'UE atteigne ses objectifs climatiques.

Une future stratégie de croissance à long terme

Le Conseil « compétitivité » contribuera à la discussion sur la prochaine **Stratégie de Lisbonne pour la période 2010-2020**. La Présidence insistera tout particulièrement sur le passage à une économie écoproformante, un marché unique renforcé ainsi que la dimension extérieure, qui sont des facteurs importants dans cette discussion. L'économie a besoin de la stabilité conférée par la vision à long terme de la Stratégie de Lisbonne. Le Conseil « compétitivité » joue ici un rôle clé en faisant preuve de leadership dans la transition économique vers une économie écoproformante, en étroite collaboration avec le Conseil « énergie et environnement » ainsi qu'avec les autres formations du Conseil.

Un marché unique fonctionnel

Le marché intérieur constitue la base de la coopération européenne. Le marché commun crée les conditions de la croissance et de l'emploi et constitue un modèle au niveau mondial. Le Conseil « compétitivité » continuera à travailler sur l'approfondissement du marché unique. Pour réaliser les possibilités qui s'offrent aux citoyens et aux entreprises de l'UE, il est important que la coopération entre les Etats membres, les autorités et les institutions fonctionne bien. L'orientation doit consister à faire en sorte que tous le monde comprennent, appliquent et veillent au respect des décisions du marché unique. L'une des priorités concerne la

recommandation attendue de la Commission **sur le partenariat avec les Etats membres pour la mettre en œuvre sur le marché unique**. L'objectif est d'adopter des conclusions du Conseil sur la recommandation, concernant la manière dont les Etats membres peuvent améliorer la mise en pratique du marché intérieur par la coopération, la formation et l'information. Les conclusions pourraient contribuer à encourager la croissance et l'emploi et conduire à une prise de conscience des entreprises et des consommateurs de leurs droits. En outre, il est important d'avoir des conditions saines de concurrence, et les allègements octroyés par l'Etat ne devraient être que temporaires.

La Présidence devra s'efforcer pour obtenir d'importantes avancées dans les négociations sur le brevet communautaire et sur la cour européenne des brevets. La création d'un **brevet communautaire** efficace et d'une **Tribunal des brevets** communautaires est importante pour le climat d'innovation et donc pour la compétitivité de l'UE. Une **protection viable des droits de propriété intellectuelle** est également indispensable pour que l'UE soit en mesure de préserver les forces d'innovation dont elle dispose.

La **directive « Services »** devra être mise en œuvre en décembre au plus tard. Pour simplifier la libre circulation des services, les Etats membres doivent supprimer les lourdeurs bureaucratiques, simplifier l'administration et renforcer les droits des consommateurs. Pour les consommateurs, la directive « services » implique notamment des possibilités accrues de comparer les services entre les pays ainsi qu'une protection contre la discrimination relative à la nationalité ou au lieu de résidence. Pour maximiser ses effets sur la croissance du secteur des services, tous les pays doivent diffuser les possibilités offertes par la directive.

La Présidence va travailler pour parvenir à un accord sur la **proposition de directive sur les droits des consommateurs**. Une protection uniforme des consommateurs contribue à accroître la confiance des consommateurs et des entreprises dans le commerce transfrontalier, dont les conséquences sont une concurrence accrue, une offre plus large et une baisse des prix.

Amélioration de l'environnement des entreprises

Une mission clé consiste à faciliter la tâche des entreprises au quotidien et donc de garantir une vie économique compétitive et durable. Une **simplification des règles** et une **réduction des charges administratives**, un meilleur accès **au financement pour les petites et moyennes entreprises** ainsi que la promotion de leur **participation à des appels d'offre publics**, des mesures encourageant **la création et la gestion d'entreprises par les femmes**, la promotion des **innovations** et l'utilisation du potentiel pour passer à une économie écoproformante seront des facteurs importants pour permettre à l'UE de sortir de la situation économique actuelle. Il importe également de créer les conditions d'une croissance durable et de garantir **des règles du jeu équitables** pour les entreprises de l'UE. L'Europe doit faciliter **l'exploitation** de ses propres **matières premières**. En développant davantage **les critères environnementaux dans les appels d'offre publics**, nous contribuons à la croissance.

Un secteur européen compétitif en matière de recherche et d'innovation

La question est de savoir comment l'UE peut optimiser l'utilisation de ses ressources en matière de recherche. L'objectif est de parvenir à un accord sur l'allocation des ressources et sur une meilleure coordination et gestion des investissements. Un point important concerne la structure des investissements communs au niveau européen, par exemple le **programme cadre de l'UE pour la recherche**. La Présidence fait une priorité de la discussion sur la manière dont la recherche européenne peut **faire face aux défis de l'avenir**, par exemple en matière de santé, d'énergie et de climat. Le développement du marché intérieur de la recherche et de l'innovation, c'est-à-dire « **le secteur européen de la recherche** », qui regroupe les investissements nationaux et communs se trouve en bonne place sur l'ordre du jour. La Présidence poursuit les travaux entamés et vise à proposer des **mécanismes de gouvernance** pour une utilisation efficace des ressources et une meilleure coopération entre les secteurs politiques, notamment dans le triangle de la connaissance.

Les innovations vont avoir une importance capitale pour la transformation de l'économie européenne pour la rendre plus durable et pour que les exigences en matière de production et de consommation durable soient utilisées pour renforcer la compétitivité. La Présidence apportera sa contribution à **un plan d'innovation européen** lié au secteur européen de la recherche.

Réunions importantes :

- Réunion informelle des ministres du 14 au 16 octobre à Umeå. Elle traitera de questions d'avenir comme un marché intérieur en bon fonctionnement avec une ouverture sur l'extérieur, le passage à une économie écoproformante ainsi que la manière de relever les futurs défis en matière de recherche.
- Conférence « Nouveaux mondes – nouvelles solutions – la recherche en tant que fondement du développement européen dans le contexte de la mondialisation » du 6 au 8 juillet à Lund.
- Conférence « Le triangle de la connaissance à la source de l'avenir de l'Europe » du 31 août au 2 septembre à Göteborg.
- Conférence « Des produits sûrs – au cœur du marché unique de l'UE », le 11 septembre à Solna/Stockholm.
- Conférence « De la charte des petites entreprises à la Loi sur les petites entreprises » du 4 au 6 octobre à Upplands Väsby/Stockholm. Un atelier sera consacré à l'entrepreneuriat des femmes. D'autres sujets faisant l'objet d'ateliers sont l'entrepreneuriat créatif, les appels d'offres publics, l'éco-innovation et la performance énergétique dans les PME.
- Journée européenne de la compétitivité, le 7 octobre à Upplands Väsby/Stockholm.
- Conférence « Une économie écoproformante – Vers une compétitivité innovante et durable », les 2 et 3 novembre à Linköping.
- Conférence sur les droits des consommateurs sur le marché intérieur, le 4 novembre.

- « International Regulatory Reform Conference » du 11 au 13 novembre à Stockholm. Elle concernera les divers aspects de la simplification réglementaire sur point de vue de l'entreprise.
- La Conférence sur la garantie de la protection des droits de propriété intellectuelle les 15 et 16 décembre à Stockholm.

7. Vers une économie écoproformante - Transport, TI/télécommunications et énergie

Le Conseil « transports, télécommunications et énergie » (TTE)

Le défi climatique doit être relevé et la compétitivité de l'UE doit être renforcée par le passage à une **économie écoproformante**. Dans le **secteur des transports**, la Présidence accordera la priorité à l'élaboration d'une politique européenne des transports après 2010, à la logistique des marchandises et à l'introduction de nouvelles technologies. Concernant les **TI/télécommunications**, la contribution des TI à la compétitivité de l'UE est centrale. Grâce à l'utilisation des TI, l'Europe peut devenir plus durable d'un point de vue environnemental, plus compétitive et plus efficace. Dans le **secteur de l'énergie**, la mise en œuvre de la deuxième analyse stratégique de la politique énergétique se poursuit, avec un accent particulier sur la performance énergétique.

Une politique des transports pour l'avenir

La mondialisation exige des **solutions durables en matière de transport**, nouvelles et plus nombreuses. Un système de transport durable et écoproformant se trouvera au cœur des travaux de la Présidence.

L'Europe a besoin d'un système de transport cohérent et efficace, où les différents **types de transport** sont **coordonnés**. En faisant en sorte que les différentes parties du système de transports **fonctionnent mieux** ensemble, les conséquences sur le climat peuvent être réduites. La Présidence accordera la priorité à la **future politique européenne en matière de transports**, ce qui comprend notamment une discussion sur le réseau RTE, les couloirs verts et une utilisation plus efficace de l'espace aérien.

Une **logistique** améliorée et l'introduction de **nouvelles solutions techniques** sont des instruments importants, et la Présidence fera donc une priorité de la mise en œuvre du **cadre de développement du STI** (Système de transports intelligents). Une logistique efficace suppose des transports maritimes et ferroviaires compétitifs. Le chemin de fer et la navigation seront développés grâce aux propositions sur le réseau ferroviaire pour des transports de marchandises compétitifs et sur une zone de navigation européenne sans frontières. Les ministres des transports poursuivront ces travaux au cours de l'automne.

Les travaux se poursuivront visant à réglementer les **droits des passagers** et la Présidence visera à parvenir à des accords sur des règlements concernant les **voyageurs routiers et maritimes**. Les travaux relatifs à **Galileo**, le système civil européen de navigation par satellite, continuent comme prévu. En ce qui concerne le transport aérien, une directive relative aux cotisations pour la sûreté de l'aviation sera notamment discutée.

Les télécommunications/TI pour la croissance et pour une société de la connaissance accessible

Les TI et la communication électronique sont des éléments importants pour accroître la croissance et la compétitivité de l'Europe. Les TI sont largement intégrées dans le quotidien des particuliers et des entreprises, mais leur potentiel n'est pas complètement exploité. De nouveaux services visant notamment à promouvoir une société plus durable d'un point de vue environnemental peuvent être développés. Les TI créent de nouvelles possibilités d'innovation et une compétitivité européenne accrue. La Présidence entend contribuer aux orientations de la **future politique commune européenne pour une société de l'information**.

L'UE a besoin d'un cadre réglementaire moderne et axé sur l'avenir pour les communications électroniques. La Présidence oeuvrera pour l'adoption au cours de l'automne du cadre réglementaire révisé sur les communications électroniques, le **paquet télécom**.

La bande de fréquences qui a été libérée pour d'autres services de communication que la télévision, c'est-à-dire le **dividende numérique**, est tout à fait adapté à la large bande mobile avec une bonne couverture réseau, ce qui permet une bonne communication même dans les zones les moins habitées. Si davantage de pays gèrent le dividende numérique de manière plus coordonnée, les bénéfices qu'en tireront les citoyens seront très importants.

Une politique énergétique efficace

Les questions énergétiques restent prioritaires, notamment dans un contexte de négociations climatiques internationales. Le passage vers une économie européenne écoproformante est indispensable, à la fois pour la compétitivité, pour la sécurité de l'approvisionnement et pour l'environnement.

La **deuxième analyse stratégique de la politique énergétique** et le paquet d'initiatives sur le thème de la **sécurité de l'approvisionnement** présenté par la Commission en novembre 2008 caractériseront les travaux. Les ministres de l'énergie poursuivront leurs travaux sur un **plan d'action pour la sécurité de l'approvisionnement et la solidarité dans le secteur de l'énergie**. Pendant l'automne, l'accent sera mis sur l'**efficacité énergétique**. L'efficacité énergétique est d'une importance capitale pour le climat comme pour un approvisionnement énergétique sûr. La Présidence entend œuvrer pour que des décisions soient prises concernant les propositions d'amendement de la directive sur l'**efficacité énergétique des bâtiments**, l'amendement de la directive sur le **marquage des produits liés à l'énergie**, ainsi que la directive sur le **marquage énergétique des pneus**. Les ministres de l'énergie discuteront également de, et contribueront au **plan d'action amendé de la Commission sur l'efficacité énergétique**.

En conséquence de la crise du gaz survenue cette année, la Commission présentera par anticipation une proposition sur la sécurité de l'approvisionnement, notamment un amendement de la **directive sur l'approvisionnement en gaz** actuellement en vigueur. La Présidence entend œuvrer pour un accord rapide entre le Conseil et le Parlement européen. La communication attendue sur le **financement des**

technologies peu gourmandes en carbone sera également traitée dans les mois qui viennent.

Les **relations internationales** de l'UE et les dialogues sur le **secteur de l'énergie** prennent de plus en plus d'importance. On prévoit notamment des négociations sur **l'élargissement de la communauté énergétique** avec la Moldavie, l'Ukraine et la Turquie, ainsi qu'une **coopération énergétique** entre l'UE et le Nigéria. Le développement du **marché énergétique autour de la Mer Baltique** est très important. Les travaux stratégiquement importants concernant le plan d'interconnexion du marché balte de l'énergie devrait être achevés.

Lors de la réunion informelle des ministres de l'énergie, le passage à une économie écoperformante constituera le thème principal, avec un accent particulier sur les systèmes d'énergie efficaces.

Réunions importantes :

- Réunion informelle des ministres de l'énergie les 23-24 juillet à Åre, en partie avec les ministres de l'environnement.
- Dîner de travail informel des ministres européens des transports le 21 septembre 2009 à Stockholm, sur le thème « Le politique européenne des transports après 2010 – l'avenir des transports »
- Conférence de haut niveau sur la « Bioénergie efficace » les 17-18 septembre à Stockholm.
- Réunion de haut niveau sur « Une utilisation accrue des technologies nouvelles et existantes » portant sur les nouvelles techniques pour un transport routier sûr et écologique, les 26-27 octobre à Göteborg.
- Conférence de haut niveau sur le thème « Donner une impulsion pour une Europe en ligne » sur la société de l'information de l'avenir, les 10-11 novembre à Visby.

8. Utiliser les ressources sans les tarir

Conseil « agriculture et pêche »

Le Conseil « agriculture et pêche » traite notamment de questions relatives à ce que nous mangeons, au bien-être des animaux et à l'état des campagnes. Des questions importantes qui touchent tous les citoyens de l'UE au quotidien. La Présidence a établi trois priorités : une pêche viable et durable, l'alimentation et le climat – qui sont des défis mondiaux, ainsi qu'un élevage de bétail sain et des animaux en bonne santé.

Une pêche viable et durable

L'objectif général est que **la politique de la pêche** permette de créer les conditions d'une utilisation des ressources sans les tarir. L'utilisation des réserves halieutiques doit être durable, à la fois du point de vue économique, environnemental et social. La situation actuelle des réserves halieutiques et de l'industrie de la pêche montre que la politique commune de la pêche n'a pas atteint ses objectifs. La situation actuelle est caractérisée par une surexploitation des réserves, une faible durabilité écologique et une faible rentabilité. À chaque rentrée, le Conseil adopte des décisions relatives à la pêche pour l'année qui vient, notamment des **quotas de pêche**. L'ambition de la présidence est de faire en sorte que la décision ouvre la voie vers une pêche viable et durable.

Un aspect essentiel pour atteindre une pêche durable suppose l'application du cadre réglementaire. Cela suppose à son tour un contrôle efficace. Un contrôle efficace de la pêche permettrait d'accroître la confiance en la politique commune de pêche, et pour les consommateurs, l'assurance de savoir que le poisson a été pêché de manière légale. À l'heure actuelle, un cadre réglementaire pour le **contrôle de la pêche** est en cours de négociation. L'ambition est de parvenir à clore les négociations avant la fin de l'année, en se concentrant sur l'efficacité et l'efficience des mesures.

Outre le contrôle de la pêche, une analyse du cadre réglementaire fondamental de la politique commune de la pêche sera engagée, et elle continuera jusqu'en 2012. Les ministres de la pêche poursuivront leurs discussions sur la **future politique de la pêche** sur la base du livre vert présenté par la Commission.

Alimentation et climat – des défis mondiaux

La mondialisation suppose une dépendance mutuelle accrue et donc un besoin accru de coopération politique au-delà des frontières. Deux des principaux défis mondiaux en matière d'agriculture consistent à gérer l'impact de l'agriculture sur le climat et du climat sur l'agriculture ainsi qu'à assurer la sécurité alimentaire mondiale. Les ministres de l'agriculture, qui se retrouveront dans le cadre d'une réunion informelle, discuteront de l'agriculture et du climat.

Le secteur de l'agriculture est un acteur important dans la lutte contre les **changements climatiques**. L'agriculture doit contribuer à réduire l'impact sur le

climat et s'adapter à un climat qui change. C'est capital pour être mesure de faire face aux futurs changements climatiques et d'assurer une efficacité environnementale et des ressources. La production d'énergie durable et des mesures visant à accroître l'efficacité sont des fils rouges dans ces travaux. Les changements climatiques risquent également de conduire à de nouvelles conditions pour la production agricole, notamment sous la forme de nouvelles maladies et de modification des ressources hydriques disponibles. C'est une question très importante s'agissant d'un approvisionnement alimentaire durable, à la fois concernant les maladies qui touchent les plantes et les animaux.

La sécurité alimentaire mondiale à l'avenir constitue un défi, en particulier dans la mesure où l'on prévoit que la population mondiale aura doublé d'ici à 2050. Concernant les efforts visant à garantir la sécurité alimentaire mondiale, l'organe des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation, la **FAO**, joue un rôle important. À l'automne, l'organe décisionnel de la FAO, la « Conférence » se réunira. La Présidence présentera le point de vue de l'UE et contribuera activement aux travaux de la FAO, avec l'objectif de faire en sorte que la sécurité alimentaire soit garantie au niveau mondiale et fondée sur des solutions durables.

La sécurité des aliments reste d'actualité. Il est également important que les consommateurs soient en mesure de faire des choix en connaissance de cause, pour consommer des aliments garantissant un mode de vie sain. La Présidence travaillera donc pour que le Conseil et le Parlement européen puissent prendre des décisions concernant les **nouveaux aliments** (novel foods).

L'UE dispose depuis longtemps de règles pour le **marquage des aliments**. Elles sont indispensables pour que les consommateurs dans tous les pays de l'UE puissent faire des choix conscients. La Présidence oeuvrera pour parvenir à un accord sur un nouveau **règlement sur les informations relatives aux aliments** destinées aux consommateurs, permettant d'améliorer la qualité des informations au consommateur concernant par exemple les valeurs nutritionnelles.

Un élevage sain et des animaux en bonne santé

Un élevage sain est important pour le bien-être des animaux. Un élevage sain est également important pour la santé publique, la confiance des consommateurs en la production alimentaire et la situation économique des producteurs. Une **bonne protection des animaux** est essentielle pour avoir des animaux en bonne santé. Plusieurs propositions de décisions sont à l'ordre du jour, concernant les animaux utilisés pour la production alimentaire et les animaux utilisés pour des essais et autres fins scientifiques. Les travaux y relatifs sont prioritaires. La Présidence continuera également de traiter **la stratégie européenne pour la santé des animaux**, « Mieux vaut prévenir que guérir », qui constitue un élément important pour l'élevage dans l'UE à l'avenir.

Réunions importantes :

- Réunion informelle des ministres de l'agriculture, 13-15 septembre à Växjö.
- Réunion des directeurs généraux de la pêche, 2-3 juillet à Ronneby.
- Conférence sur le thème « Les eaux intérieures apportent la vie à la mer » du 21 au 23 septembre à Lund.
- 33ème réunion plénière du forum consultatif de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et réunion des Directeurs généraux des autorités alimentaires nationales des États membres de l'UE du 23 au 25 septembre à Stockholm.
- Réunion des directeurs généraux de la forêt du 30 septembre au 1 octobre à Göteborg.
- Conférence des directeurs des organismes payeurs de l'UE, du 7 au 9 octobre à Visby.
- Conférence sur le thème « Une protection animale de qualité : Transparence dans la chaîne alimentaire » les 8-9 octobre à Uppsala.
- Réunion informelle avec responsables vétérinaires de l'UE, du 20 au 23 octobre à Jönköping.
- Conférence sur le thème « Des zones rurales qui donnent corps à l'avenir », les 28-29 octobre à Uppsala.
- Conférence sur le thème « Une alimentation adaptée aux changements climatiques », du 21 au 23 novembre à Lund

9. Une Europe crédible pour l'environnement

Le Conseil « environnement »

L'UE a un rôle crucial à jouer pour résoudre les problèmes environnementaux transfrontaliers et faire avancer les travaux relatifs à l'environnement. Une politique environnementale ambitieuse est indispensable pour parvenir à des changements au niveau mondial. L'UE doit être une force motrice pour le développement durable dans le monde. La Présidence renforcera la politique environnementale de l'UE et prouvera qu'une politique ambitieuse en la matière est une condition nécessaire pour une croissance durable à long terme.

Unir les pays du monde autour d'un accord climatique ambitieux

La **convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques** est au centre des travaux internationaux sur le climat. Le protocole de Kyoto comprend des engagements sur les réductions d'émissions d'ici à 2012. Lors de la **conférence des parties à Copenhague en décembre 2009**, une décision devra être prise concernant de nouveaux engagements pour la période post 2012. L'UE assumera un leadership mondial sur la question climatique. La mission de la Présidence, avec les Etats membres de l'UE et les autres partenaires, est d'œuvrer pour l'adoption d'un nouvel accord au cours des négociations climatiques internationales à Copenhague au mois de décembre. L'accord devra comprendre tous les pays du monde, prévoir une réduction des émissions de manière à ce que l'objectif 2 °C soit à portée de main et créer les conditions favorables à un développement économique durable.

Une économie écoproformante entraîne des avantages concurrentiels

Les ministres de l'environnement, de l'énergie et de la compétitivité de l'UE discuteront durant la présidence de la manière dont l'Europe peut devenir une **économie écoproformante**. Des efforts engagés et vigoureux en matière environnementale entraîneront des avantages concurrentiels. Le passage à une économie écoproformante permettra à l'UE de sortir de la crise économique et contribuera à une stratégie de développement à long terme pour l'Europe. Les ministres de l'environnement traiteront également de la partie environnementale du suivi de la **stratégie européenne pour le développement durable**. Le rôle des villes pour un développement durable mondial sera mis en lumière.

Le rôle clé de la biodiversité

La **biodiversité** couvre la richesse de la nature en termes d'écosystèmes, d'espèces et de variations génétiques. La biodiversité est une condition sine qua non pour que la nature puisse s'adapter aux changements des habitats, et en particuliers aux changements causés par l'homme. Les menaces contre la biodiversité, et donc contre la capacité de survie de la nature, sont aussi complexes que les écosystèmes sont riches.

La Convention des Nations Unies sur la biodiversité est un accord mondial sur la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité. La conférence des parties en octobre 2010 devra évaluer la mesure dans laquelle le monde a réussi à freiner l'appauvrissement de la biodiversité et formulera une vision à long terme sur ces questions. Au cours du printemps 2010, l'UE devra elle aussi rédiger sa vision de la situation. La Présidence s'attachera à ce que l'UE entame des discussions sur la nouvelle vision mondiale et à mettre en évidence le rôle clé des écosystèmes pour le bien-être des êtres humains. La Présidence veut aussi mettre en lumière les effets économiques positifs d'une biodiversité préservée, comme la capacité naturelle des lacs à traiter la pollution mais également les coûts qu'entraîneraient des efforts non déployés.

Une politique renforcée pour un milieu marin négligé

Les mers sont par nature des zones internationales qui nécessitent une coopération internationale. Le **milieu marin** est influencé par la politique de l'UE en matière d'agriculture, de pêche, de transports et d'industrie. La pollution provenant de l'agriculture et des systèmes d'évacuation entraîne la surfertilisation, et les rejets des industries et des installations de traitement des déchets polluent les mers avec des produits chimiques. La situation dans la Mer Baltique est particulièrement préoccupante. Les ministres de l'environnement, entre autres, étudieront des mesures visant à rétablir la situation, dans le cadre de la stratégie européenne pour la région de la Mer Baltique. La Présidence œuvre également pour que la Mer Baltique soit désignée comme étant un **projet pilote**, avec une protection environnementale plus stricte et plus rapide dans la mise en œuvre de la **directive de l'UE sur le milieu marin**. Une attention particulière est accordée à la mise en œuvre de la politique commune de l'UE sur le milieu marin et à l'échange d'expériences entre différentes régions marines de l'UE.

Autres questions importantes

Les **questions mondiales relatives aux produits chimiques** font depuis longtemps partie des priorités. La Présidence œuvrera pour que l'UE assume un rôle actif dans les négociations pour une **convention mondiale sur le mercure**. En outre, l'UE œuvrera pour l'adoption d'une décision visant à éliminer l'utilisation de substances qui sont de puissants gaz à effet de serre, lors d'une conférence des parties au **Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone**. Une renégociation du **Protocole de Göteborg à la Convention européenne sur la protection de l'atmosphère** pourrait également être à l'ordre du jour. La renégociation aboutirait alors à une réduction des émissions d'oxydes d'azote, ce qui serait favorable à la santé et à l'environnement.

Réunions importantes :

- Réunion informelle des ministres de l'environnement les 24-25 juillet à Åre.
- Conférence de haut niveau – « Visions sur la biodiversité après 2010 – Humanité, services écosystémiques et crise climatique » les 7-9 septembre à Strömstad.
- Réunion de haut niveau : « Les villes européennes et l'agenda climatique mondial » les 14-15 septembre à Stockholm.
- Conférence sur le thème « Les eaux intérieures apportent la vie à la mer », les 21-23 septembre à Lund

10. Une qualité élevée pour une meilleure croissance

Conseil « éducation, jeunesse et culture »

Une éducation et une recherche de qualité élevée, de bonnes possibilités pour la créativité et l'innovation, de bonnes conditions de vie pour les jeunes : voilà des éléments essentiels à la fois pour le développement des personnes, pour un développement durable et pour la croissance dans l'UE. La Présidence va donc s'attacher à :

- poursuivre le développement de la coopération européenne en matière d'éducation,
- d'améliorer la coordination entre éducation, recherche et innovation,
- mettre en lumière les possibilités des migrants dans la société grâce à une éducation de qualité,
- stimuler et soutenir l'accès des enfants et des jeunes à la culture et aux médias ainsi que leurs possibilités de développer leur propre créativité,
- parvenir à un accord sur les orientations de la future coopération européenne pour la jeunesse.

Éducation – coopération, modernisation et intégration

La coopération européenne en matière d'éducation consiste en grande partie à discuter de solutions aux défis et problèmes communs ainsi qu'à échanger des informations et de bons exemples. L'objectif est d'élever la qualité de l'éducation et de donner aux élèves, aux étudiants et aux enseignants de bonnes conditions pour mener leurs activités à bien. La Présidence, dans le cadre des priorités formulées dans « Éducation 2020 », accordera la priorité aux questions relatives au développement professionnel des **enseignants** et le rôle et la responsabilité des directeurs d'établissement en la matière.

La modernisation de l'université et de l'enseignement supérieur est permanente. Des instituts d'enseignement supérieur modernes, forts et indépendante qui offrent des formation de bonne qualité contribuent à renforcer la compétitivité, l'emploi et une croissance durable à long terme. L'importance des instituts d'enseignement supérieur pour les innovations basées sur la recherche s'est accrue et leur rôle s'est renforcé dans le cadre d'un triangle de la connaissance (éducation – recherche – innovation) fonctionnant correctement. L'accent sera mis sur la question du rôle des instituts d'enseignement supérieur pour accroître la coordination dans le triangle de la connaissance.

L'éducation et l'intégration sociale sont des questions importantes dans les Etats membres et dans l'UE en tant qu'ensemble. Pendant la présidence, une discussion sera lancée au niveau européen sur plusieurs questions importantes liées au rôle de l'éducation pour les conditions de l'intégration des immigrants dans la société.

La jeunesse – une meilleure coopération pour promouvoir de bonnes conditions de vie pour les jeunes de l'UE

Au cours de prochaines décennies, la part de jeunes devrait baisser, compte tenu des tendances démographiques actuelles. La participation des jeunes à l'éducation, au marché du travail et à la société est non seulement la clé du développement des jeunes en tant que personnes, mais également du développement durable et de la croissance en Europe. Une coopération efficace en matière de jeunesse est donc d'autant plus importante dans la situation actuelle de crise économique, qui risque de s'abattre durement sur cette frange de la population.

La question la plus importante pendant la présidence consiste à adopter une décision sur un cadre pour de **nouveaux objectifs communs et sur les priorités pour la coopération en matière de politique pour la jeunesse dans l'UE à compter de 2010**. La Présidence mettra l'accent sur la promotion de v-bonnes conditions de vie et sur une participation accrue des jeunes femmes et des jeunes hommes en Europe grâce à une meilleure coopération.

Culture et médias – pour une génération créative

Dans le domaine de la culture et des médias, l'un des grands défis consiste à rendre la culture accessible et à stimuler la créativité, en particulier des enfants et des jeunes. Les changements dans l'utilisation des médias et les nouvelles expressions culturelles créent de nouvelles possibilités et de nouveaux défis. Il s'agit de renforcer les enfants et les jeunes dans leur rôle d'utilisateurs des médias. Les investissements visant à stimuler la créativité des enfants et des jeunes sont essentiels pour une Europe ouverte et dynamique.

La Présidence œuvrera donc pour élaborer une approche axée sur les enfants et les jeunes dans les travaux pour un **meilleur accès à la culture, pour le droit à une création culturelle personnelle** et insistera sur l'importance de la culture dans le développement des sociétés. L'ambition de la Présidence est de contribuer à promouvoir une génération créative, notamment en mettant en lumière l'importance de la culture à l'école, le potentiel des médias et les défis y relatifs.

Réunions importantes :

- Conférence : « Pour une génération créative – une conférence sur la créativité des enfants et des jeunes et sur l'utilisation de la culture et des médias », 29-30 juillet à Göteborg.
- Conférence sur « Le triangle de la connaissance à la source de l'avenir de l'Europe », du 31 août au 2 septembre à Göteborg.
- Conférence sur « La future coopération en matière de politique de la jeunesse dans l'UE », les 12-14 septembre à Stockholm.
- Conférence sur « Le rôle de la formation professionnelle dans le changement », les 12-13 novembre à Stockholm.
- Conférence sur les « Différences liées au genre dans les résultats scolaires », les 17-18 novembre à Uppsala.
- Conférence finale de « l'année européenne pour la créativité et l'innovation », les 16-17 décembre à Stockholm.

Annexe : Liste préliminaire des réunions prévues au conseil pendant la Présidence suédoise

Conseil européen

| | | |
|------------------|-----------|----------------|
| Conseil européen | Bruxelles | 29-30 octobre |
| Conseil européen | Bruxelles | 10-11 décembre |

Ministerrådsmöten i Bruxelles och Luxemburg

| | | |
|---|------------|-----------------|
| Conseil « économie et finances » (Ecofin) | Bruxelles | 7 juillet |
| Ecofin budget | Bruxelles | 10 juillet |
| Conseil « agriculture et pêche » | Bruxelles | 13-14 |
| Conseil « affaires générales et relations extérieures » (CAGRE) | Bruxelles | 27-28 juillet |
| Conseil « affaires générales et relations extérieures » (CAGRE) | Bruxelles | 14-15 septembre |
| Conseil « justice et affaires intérieures » | Bruxelles | 21-22 septembre |
| Conseil « compétitivité » | Bruxelles | 24-25 septembre |
| (Ev.) Conseil « agriculture et pêche » | Bruxelles | 28-29 septembre |
| (Ev.) Conseil « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs » (EPSCO) | Luxembourg | 1 octobre |
| Conseil « transports, télécommunications et énergie » (TTE) | Luxembourg | 8-9 octobre |
| Conseil « agriculture et pêche » | Luxembourg | 19-20 octobre |
| Conseil « économie et finances » (Ecofin) | Luxembourg | 20 octobre |
| Conseil « justice et affaires intérieures » | Luxembourg | 23 octobre |
| Conseil « environnement » | Luxembourg | 23 octobre |
| Conseil « affaires générales et relations extérieures » | Luxembourg | 26-27 octobre |
| Conseil « économie et finances » (Ecofin) | Bruxelles | 10 novembre |
| Conseil « affaires | Bruxelles | 16-17 novembre |

| | | |
|--|-----------|--------------------------|
| générales et relations extérieures » (y compris ministres de la défense et du développement) | | |
| Conseil « agriculture et pêche » | Bruxelles | 19-20 novembre |
| Conseil « éducation, jeunesse et culture » | Bruxelles | 26-27 novembre |
| Conseil « justice et affaires intérieures » | Bruxelles | 30 novembre – 1 décembre |
| Conseil « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs » (EPSCO) | Bruxelles | 30 novembre – 1 décembre |
| Conseil « économie et finances » (Ecofin) | Bruxelles | 2 décembre |
| Conseil « compétitivité » | Bruxelles | 3-4 décembre |
| Conseil « affaires générales et relations extérieures » | Bruxelles | 7-8 décembre |
| Conseil « transports, télécommunications et énergie » (TTE) | Bruxelles | 7 décembre |
| Conseil « agriculture et pêche » | Bruxelles | 14-15 décembre |
| Conseil « transports, télécommunications et énergie » (TTE) | Bruxelles | 17-18 décembre |
| Conseil « environnement » | Bruxelles | 22 décembre |

Réunions informelles des conseils en Suède

| | | |
|--|-----------|---------------|
| Réunion informelle du Conseil EPSCO avec les ministres de la santé | Jönköping | 6-7 juillet |
| Réunion informelle du Conseil EPSCO avec les ministres de l'emploi et de la protection sociale | Jönköping | 8-9 juillet |
| Réunion informelle du conseil justice et affaires intérieures | Stockholm | 15-17 juillet |
| Réunion informelle des ministres de l'énergie | Åre | 23-24 juillet |
| Réunion informelle des ministres de | Åre | 24-25 juillet |

| | | |
|--|-----------|-----------------|
| l'environnement | | |
| Réunion informelle des ministres des affaires étrangères | Stockholm | 4-5 septembre |
| Réunion informelle des ministres de l'agriculture et de la pêche | Växjö | 13-15 septembre |
| Réunion informelle des ministres des finances | Göteborg | 1-2 octobre |
| Réunion informelle des ministres de la défense | Göteborg | 28-29 septembre |
| Réunion informelle des ministres de l'éducation | Göteborg | 23-24 septembre |
| Réunion informelle des ministres de la compétitivité | Umeå | 14-16 octobre |
| Réunion informelle des ministres de l'administration ainsi qu'une conférence sur l'administration en ligne | Malmö | 18-20 novembre |



103 33 Stockholm, 08-405 10 00

Swedish Presidency of the EU
La Présidence suédoise de l'UE
Sveriges ordförandeskap i EU